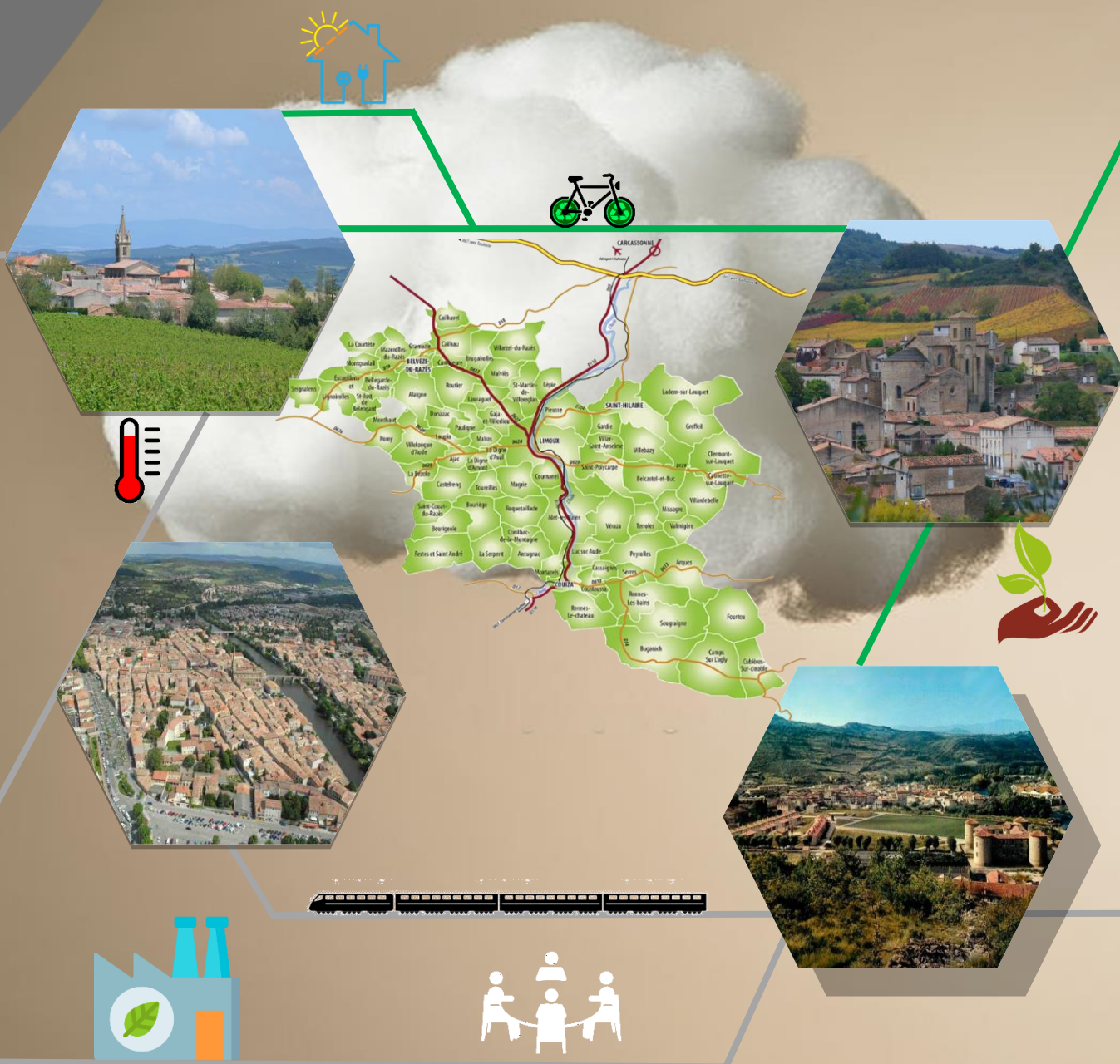


PCAET LIMOUXIN



PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL LIMOUXIN

Octobre 2022

PROGRAMME D'ACTION

TABLE DES MATIERES

1	EDITO DU PRESIDENT	3
2	ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION	4
3	ANALYSE DU PLAN D'ACTION : QUI FAIT QUOI ?	5
4	ANALYSE DU PLAN D'ACTION: DES ACTIONS LIEES	6
5	METHODOLOGIE DU PLAN D'ACTIONS	7
6	L'ETUDE ENVIRONNEMENTALE STRATEGIQUE (EES), UN APPUI AU PLAN D'ACTION	8
7	FICHES ACTION	9
	<i>Action n° 1 : Rénovation du parc privé et public.....</i>	<i>9</i>
	<i>Action n° 2: Construction d'écoquartiers et bâtiments écologiques.....</i>	<i>12</i>
	<i>Action n°3: Soutenir les filières matériaux locaux écoresponsables pour le secteur du bâtiment.....</i>	<i>14</i>
	<i>Action n° 4 : Diagnostiquer les attentes de mobilité sur le territoire pour la mise en place d'actions et d'expérimentations solidaires.</i>	<i>16</i>
	<i>Action n° 5 : Développer les infrastructures adaptées au déploiement des mobilités douces.</i>	<i>18</i>
	<i>Action n° 6 : Réflexion sur une mobilité propre pour la CC Limouxin.....</i>	<i>20</i>
	<i>Action n°7 : Optimiser l'utilisation de la voie ferrée pour le transport de personnes et de marchandises.</i>	<i>22</i>
	<i>Action n° 8: Favoriser la montée en compétences des élus sur les ENR afin de planifier un développement répondant aux enjeux énergétiques et écologiques.....</i>	<i>24</i>
	<i>Action n°9 : Développer des ENR électriques sur le territoire.</i>	<i>26</i>
	<i>Action n°10: Développer la filière Biogaz sur le territoire.....</i>	<i>28</i>
	<i>Action n°11 : Gérer les ressources en bois et investir dans le bois énergie.....</i>	<i>30</i>
	<i>Action n°12 : Accompagner le développement d'une agriculture durable sur le territoire.....</i>	<i>32</i>
	<i>Action n° 13 : Relocaliser l'alimentation sur le territoire afin de multiplier les circuits court.....</i>	<i>35</i>
	<i>Action n°14 : Restauration du cycle de l'eau.....</i>	<i>37</i>
	<i>Action n° 15: Réduire la production de déchets sur le territoire.....</i>	<i>39</i>
	<i>Action n°16 : Mettre en place une politique d'éco responsabilité interne à la CCL.....</i>	<i>41</i>
	<i>Action n° 17 : Sensibiliser la jeunesse à l'environnement.....</i>	<i>43</i>
	<i>Action n°18 : Faire des communes un modèle d'adaptation au changement climatique.....</i>	<i>45</i>
	<i>Action n° 19 : Encourager et accompagner les entreprises du territoire à entamer des démarches de transition écologiques et énergétiques.....</i>	<i>47</i>
	<i>Action n° 20 : Piloter, animer et évaluer le PCAET.....</i>	<i>49</i>
	<i>Action n°21 : Mettre en place une communication dense efficace et diversifiée à l'aide des moyens de communication existants du Limouxin.....</i>	<i>51</i>
8	METHODOLOGIE DE COLLECTE DES DONNEES DES FICHES ACTIONS. (VISION SIMPLIFIEE DES ACTIONS)53	
9	TABLEAU SIMPLIFIE DE SUIVI DES ACTIONS.....	53
	ANNEXE : GLOSSAIRE	65

1 EDITO DU PRESIDENT

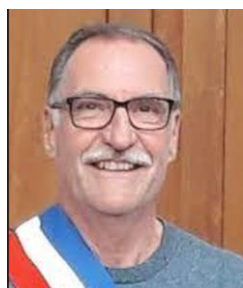
Un PCAET à dimension humaine.

Le territoire Limouxin, c'est tout d'abord un territoire rural avec des élus engagés pour leurs communes. Le PCAET a été rédigé de manière à construire des actions claires et lisibles. Le but étant que l' élu ayant le PCAET en main puisse facilement se projeter au travers des actions rédigées. Ainsi ce PCAET n'a pas volontairement la forme des documents habituels notamment dans la description de l'action. Les élus des communes et leurs représentants sont donc un pilier de la mise en place du PCAET. Cependant le constat est que les maires sont trop sollicités et de manière inefficace. L'argument permettant de les convaincre de rentrer dans la démarche PCAET est de prendre en main les demandes des diverses associations et se poser en tant qu'intermédiaire sur les sujets majeurs de la transition écologique. Le PCAET seul ne suffira pas à traiter toutes les demandes c'est ainsi qu'il est amené à être associé aux autres démarches existantes du territoire portées par le PETR(Pôle D'Équilibre Territorial Et Rural), Petites villes de demain, le PLUi, CRTE(Le Contrat de Relance et de Transition Ecologique), CLS(Contrat Local de Santé...) . La coordination des moyens humains de nos territoires est la clé pour avancer sur les ambitions locales de la transition énergétique. Ainsi les moyens privilégiés pour faire avancer les élus du territoire seront la formation aux sujets de la transition écologique et la mise en place de mesures incitatives pour entretenir la motivation. Sur 21 actions, 8 actions seront pilotées par les communes et 13 principalement par l'intercommunalité en relation avec les acteurs du territoire.



Pierre Durand
Président de l'intercommunalité

La commission environnement



Afin d'inscrire sur le Limouxin dans des actions de transitions en faveur de l'écologie et de l'énergie renouvelable, La commission de l'environnement est régulièrement sollicitée. Yves Cabanes, Vice-président de l'intercommunalité est l' élu représentant chargé de cette commission.

Yves Cabanne
Maire de Pieuze

Des élus de terrain innovants et des acteurs dynamiques

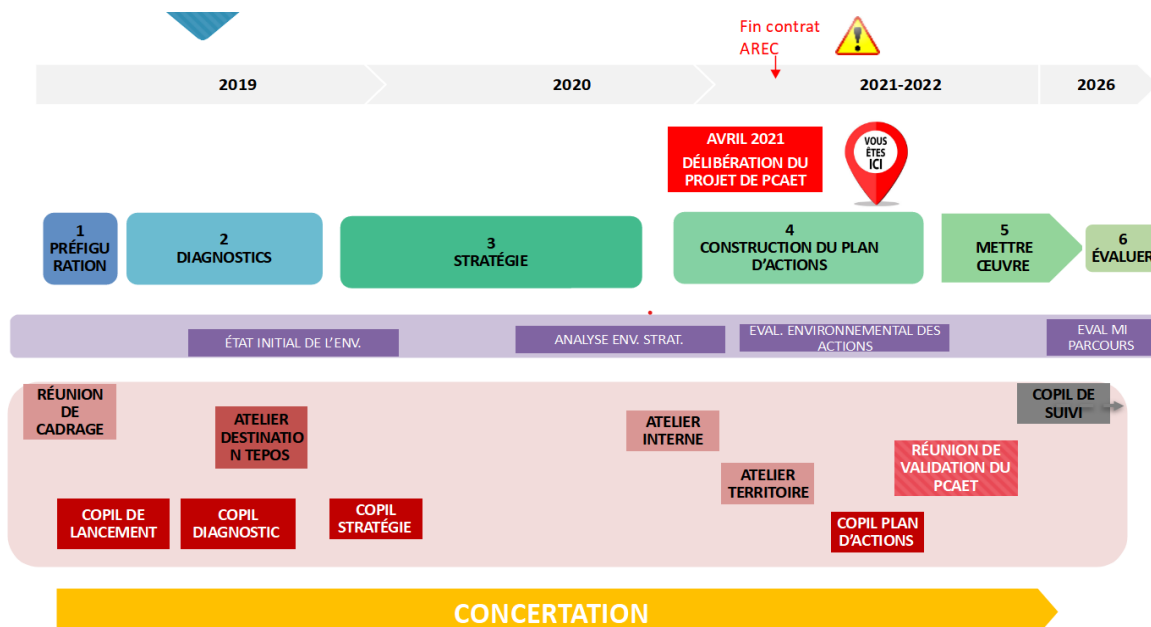
Le territoire n'a pas attendu l'arrivée d'un PCAET pour amorcer sa transition écologique, nous avons la chance d'être un territoire pilote à l'échelle humaine ou se crée un grand nombre d'initiatives. La concertation entre la population locale et des élus engagés qui permettent de créer des projets vertueux. Jean Claude PONS est un de ces élus incontournables, maire de Luc sur Aude, il a réussi à mettre en place un des premiers parcs solaires grâce à du financement citoyen, mais aussi à engager de nombreuses réflexions sur le moyen de mettre en œuvre la transition écologique. Naturellement la mission de coordination du PCAET lui a été confiée.



Photo 3 : Jean Claude Pons
Maire de Luc sur Aude

2 Élaboration du Plan d'action

Le PCAET Limouxin a été rédigé en plusieurs phases car interrompu par divers événements, notamment le départ de chargés de mission augmentant la difficulté d'avancement. Ainsi le diagnostic et le plan d'action ont été rédigés à deux périodes différentes, nous considérons que les données de base ont peu évoluées.



Les actions ont été rédigées pour répondre aux enjeux issus du diagnostic territorial et de la partie stratégie. **L'expérience des PCAET déjà en place dans d'autres territoires nous a été bénéfique.** Lors de réunions dont la plus emblématique est le TOTEN nous avons significativement simplifié nos actions ainsi que nos indicateurs de suivi. Le but étant que le premier PCAET Limouxin soit largement adopté par les élus. Ce premier PCAET donnera donc la trajectoire à suivre pour démarrer certaines actions de la transition écologique. Toutes ces actions n'auront pas la même temporalité d'application, ainsi pour déterminer les actions les plus significatives, nous avons déterminé des indicateurs d'impacts de l'action pour prioriser leur mise en œuvre, le but étant comme dans un Pareto, de cibler les actions ayant un maximum de résultat.



PRIORITÉ	3
DIFFICULTÉ	2
GES	2
ÉNERGIE	3
QUALITÉ DE L'AIR	3



Note d'impact de 8/9 issue des observations des diagnostics territoriaux.

1: faible < 2: moyenne < 3: forte

⇒ Indicateurs de priorité de l'action selon les 3 problématiques que l'on cherche à résoudre. (GES, Qualité de l'air et l'énergie)

Concernant l'indicateur de difficulté il est la résultante d'un coût potentiel et de la présence ou non des compétences pour la mise en œuvre. Cet indicateur a été déterminé lors des séances de COPIL.

Dans ce PCAET, il faut tenir compte aussi du territoire et des actions d'autres dispositifs, ainsi cela permet un maximum de connexion entre les actions pour pouvoir en même temps mutualiser les moyens.

3 Analyse du plan d'action : Qui fait quoi ?

Actions du PCAET	Impact	CC Limouxin	Communes	Acteurs diverses
Action n°1: Rénovation du parc privé et public.	8			
Action n°2: Construction d'écoquartiers et bâtiments écologiques.	3			
Action n°3: Soutenir les filières matériaux locaux écoresponsables pour le secteur du bâtiment.	6			REVA
Action n°4: Diagnostiquer les attentes de mobilité sur le territoire pour la mise en place d'actions et d'expérimentations solidaires.	6			LA TRAME
Action n°5: Développer les infrastructures adaptées au déploiement des mobilités douces.	9			Département
Action n°6: Réflexion sur une mobilité propre pour la CCL.	3			
Action n°7: Optimiser l'utilisation de la voie ferrée pour le transport de personnes et de marchandises.	9			Région Occitanie
Action n°8: Favoriser la montée en compétences des élus sur les ENR afin de planifier un développement répondant aux enjeux énergétiques et écologiques.	5			
Action n°9: Développer des ENR électriques sur le territoire.	5			
Action n°10: Développer la filière Biogaz sur le territoire.	3			Cavale, Agriculteurs
Action n°11: Gérer les ressources en bois et investir dans le bois énergie.	9			Charte Forestière
Action n°12: Accompagner le développement d'une agriculture durable sur le territoire.	6			
Action n°13: Relocaliser l'alimentation sur le territoire afin de multiplier les circuits court.	5			Maison Paysanne
Action n°14: Lutter contre les phénomènes de ruissellement.	3			
Action n°15: Réduire la production de déchets sur le territoire.	5			
Action n°16: Mettre en place une politique d'éco responsabilité interne à la CCL.	3			
Action n°17: Sensibiliser la jeunesse à l'environnement.	6			Écoles (primaire secondaire)
Action n°18 : Faire des communes un modèle d'adaptation au changement climatique.	4			
Action n°19: Encourager et accompagner les entreprises du territoire à entamer des démarches de transition écologiques et énergétiques.	9			Entreprises
Action n°20: Piloter, animer et évaluer le PCAET.	9			
Action n°21: Mettre en place une communication dense efficace et diversifiée à l'aide des moyens de communication existants du Limouxin .	9			

4 Analyse du plan d'action : Des actions liées

Lien entre actions du PCAET (exemple: Lien entre action 1 et action 3)	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
Action n°1: Rénovation du parc privé et public.			X																		
Action n°2: Construction d'écoquartiers et bâtiments écologiques.			X																		
Action n°3: Soutenir les filières matériaux locaux écoresponsables pour le secteur du bâtiment.	X	X									X								X		
Action n°4: Diagnostiquer les attentes de mobilité sur le territoire pour la mise en place d'actions et d'expérimentations solidaires.					X		X														
Action n°5: Développer les infrastructures adaptées au déploiement des mobilités douces.				X			X														
Action n°6: Réflexion sur une mobilité propre pour la CCL.								X		X											
Action n°7: Optimiser l'utilisation de la voie ferrée pour le transport de personnes et de marchandises.				X	X																
Action n°8: Favoriser la montée en compétences des élus sur les ENR afin de planifier un développement répondant aux enjeux énergétiques et écologiques.									X	X	X										
Action n°9: Développer des ENR électriques sur le territoire.		X						X				X									
Action n°10: Développer la filière Biogaz sur le territoire.						X						X									
Action n°11: Gérer les ressources en bois et investir dans le bois énergie.								X				X									
Action n°12: Accompagner le développement d'une agriculture durable sur le territoire.										X			X	X							
Action n°13: Relocaliser l'alimentation sur le territoire afin de multiplier les circuits court.												X									
Action n°14: Lutter contre les phénomènes de ruissellement.												X									
Action n°15: Réduire la production de déchets sur le territoire.			X			X				X											
Action n°16: Mettre en place une politique d'éco responsabilité interne à la CCL.						X															
Action n°17: Sensibiliser la jeunesse à l'environnement.																					
Action n°18 :Faire des communes un modèle d'adaptation au changement climatique.	X													X							
Action n°19: Encourager et accompagner les entreprises du territoires à entamer des démarches de transition écologiques et énergétiques.			X							X	X										
Action n°20: Piloter, animer et évaluer le PCAET.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Action n°21: Mettre en place une communication dense efficace et diversifiée à l'aide des moyens de communication existants du Limouxin .	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

5 Méthodologie du plan d'actions

En partenariat avec l'AREC des ateliers en interne et territoriaux ont été réalisés. le but était de présenter les résultats issus des diagnostics initiaux aux élus, ainsi ces acteurs du territoire ont eu l'opportunité de lister des actions sur le territoire. A la suite ces actions ont été renforcées à l'aide des acteurs de territoire afin de monter des actions concrètes. Le territoire du Limouxin est un territoire privilégié pour l'expérimentation car il est a dimension humaine et regorge d'associations agissant déjà sur les domaines de la transition écologique. Ensuite dans la démarche de construction du plan d'action, il y a eu un travail de recherche de synthèse des mesures entreprises au travers des autres dispositifs présents sur le Limouxin. (CRTE, PETR, petite ville de Demain, CLS...). Le but final étant d'allouer au mieux les ressources humaines pour atteindre des objectifs REPOS. En parallèle du groupe de COPIL, un groupe de réflexion sur l'habitat, la mobilité et les personnes âgées a été créé, les questions liées à transition énergétique étant le fil conducteur. Le PCAET sur le Limouxin a pour but de fédérer toutes les actions du territoire autour de la transition.

Les actions a entreprendre dans le PCAET sont rarement isolées des autres, ainsi développer des mesures en faveur de l'agriculture auront une influence sur le secteur de la construction ou bien du ruissellement.

Le plan d'action dans le Limouxin prévu pour 2023 permettra de définir une trajectoire mais aussi réaliser un état des lieux de départ par de nouveaux diagnostics, en effet pour définir des indicateurs de suivi il faut établir un jalon de départ.

On considère que les actions du PCAET peuvent-elles même impacter sur l'environnement, ainsi pour certaines actions les impacts potentiels seront anticipés. Le but étant de mettre en place des mesures compensatrices.

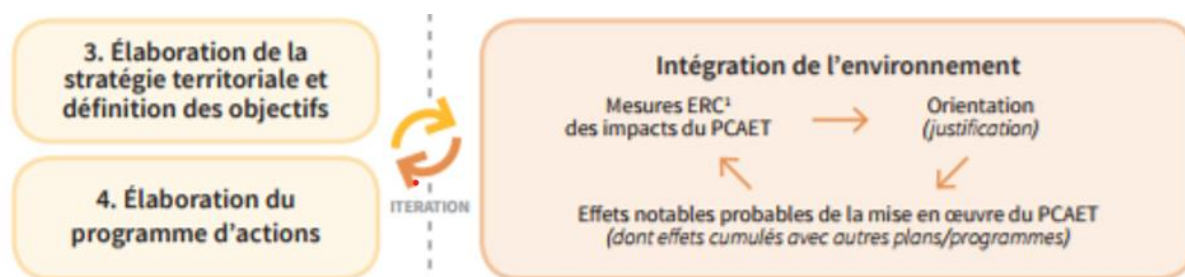


Photo 2 : Schéma de synthèse sur l'intégration de l'environnement au PCAET.

Concernant la structure du Plan d'action un sixième axe a été ajouté, il se réfère à la gouvernance et à la communication. On constate sur la page 5 que l'action 20 et 21 de l'axe 6 gouvernance et communication est lié aux 19 autres actions. C'est un axe transversal qui permet d'optimiser les moyens humains existants sur le territoire au service de mesures concrètes.



Photo 3 : Les 6 axes du PCAET Limouxin.

6 L'étude environnementale stratégique (EES), un appui au plan d'action

Elle permet d'anticiper les impacts du plan d'action adopté, elle est sous forme d'un document à part entière dont le but est d'informer des incidences des actions sur le milieu.

3 milieux sont identifiés :

- Physique (Sols, sous-sol, eau, ressources non renouvelables, énergie climat, air)
- Environnemental (biodiversité, zones protégées, trame verte et bleue, risques naturels)
- Humain (Populations et risque sanitaires, parc bâti, activités économiques, infrastructures, transport, risque technologique, déchets, Nuisances)

Exemple de tableau des incidences physiques pour l'action 1 présent dans l'EES :

Axes	Action		Milieu Physique									
	N°	Nom	Sols/Sous-sols		Eau		Ressources non renouvelables		Energie - Climat		Air	
			Avant mesure ERC	Après mesure ERC	Avant mesure ERC	Après mesure ERC	Avant mesure ERC	Après mesure ERC	Avant mesure ERC	Après mesure ERC	Avant mesure ERC	Après mesure ERC
Axe 1 : Généraliser la sobriété et l'efficacité thermique du patrimoine bâti par l'utilisation de techniques et méthodologies adaptées	I	Rénovation du parc privé et public.	+/-	0	+/-	0	+/-	0	++	++	+	+

Sur ce plan d'action nous avons repris les incidences des actions pour lesquelles nous avons des indicateurs de suivi pertinents accompagnées des mesures ERC (Eviter Réduire Compenser). L'objectif est de rendre un plan d'action facilement lisible et concret.

Tableau présent à la fin de chaque fiche action faisant le lien avec l'EES :

A surveiller	Multiplication de décharges sauvages et gaspillage de ressources réutilisables.
Indicateurs à suivre	Nombre de décharges sauvages observées par les communes.
Eviter Réduire Compenser	Inciter les professionnels et particuliers à apporter les déchets aux déchetteries compétentes. Travailler avec des professionnels de la déconstruction pour revaloriser les matériaux réutilisables. (LOI n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire)

Par conséquent les incidences n'ayant pas d'indicateur de suivi n'ont pas été reporté sur le plan d'action. Les lecteurs du PCAET Limouxin, souhaitant approfondir une action spécifique se reporteront au document complet de l'évaluation environnementale stratégique du Limouxin. Cette évaluation apporte des mesures ERC sur chaque thématique avec des conseils utiles pour aborder chaque projet de territoire.

7 Fiches action

Action n° 1 : Rénovation du parc privé et public.		PRIORITÉ	3
		DIFFICULTÉ	2
		GES	2
		ÉNERGIE	3
		QUALITE DE L'AIR	3
Pilotes de l'action : Communes, CC Limouxin		1: faible < 2: moyenne < 3: forte	
	AXE n°1	Généraliser la sobriété et l'efficacité thermique du patrimoine bâti par l'utilisation de techniques et méthodologies adaptées.	
Autres actions sur le Limouxin	Petite ville de demain - axe stratégique 4 : Requalifier la fonction résidentielle des quartiers anciens.		
	Contrat Bourg Centre Limoux – 3.1 Adaptation de l'offre de logements dans le centre ancien pour encourager la mixité sociale et lutter contre la vacance et la dégradation de l'habitat.		
	3.3 Implication de Limoux et du Limouxin dans la transition énergétique.		
	Contrat de Ville - Pilier Cadre de vie et renouvellement urbain.		
	Contrat local de santé – santé environnement – objectif 3 - informer, faire le lien avec les missions de l'ADIL.		
Objectifs			
-Accompagner et contribuer à la rénovation des bâtiments publics et privés, l'objectif fixé par les élus étant de 1300 habitations d'ici 2028 sachant que c'est seulement 12,4% de l'objectif régional si on considère que le gain énergétique d'une rénovation est de 35%. -Fournir de manière efficace l'information concernant les dispositifs d'aides auprès des élus et des habitants (voir fiche axe communication). -Aider les personnes les plus fragiles financièrement à sortir de la précarité énergétique en supprimant les passoires thermiques. -Solliciter les entreprises du territoire à produire des matériaux locaux, écologiques et innovants dans le cadre de rénovations des habitats.			
Contexte			
Les bâtiments publics allouent 44% de l'énergie consommée au chauffage. Leur rénovation représente un gain d'énergie significatif. Pour les surfaces supérieures à 1000 m² allouées à une activité tertiaire du domaine public ou privé, le nouveau décret tertiaire issu de la loi Elan fixe les échéances d'économies d'énergie, elle s'élève à – 40 % d'ici 2030. Le suivi est obligatoire sous peine de sanctions. Sur le Limouxin 67,5% des résidents sont propriétaires de leur logement, l'incitation à la rénovation sera plus facile car il s'agit de leur patrimoine. Statistiquement 65% dépenses d'énergie sont concentrées sur le chauffage, si les maisons étaient isolées cette facture pourrait être réduite de moitié. Actuellement, une maison se chauffant à l'électricité peut économiser jusqu'à 900 €/an. Concernant les données classe d'énergie les logements classés F passant à la classe C dépensent 3 fois moins d'énergie et émettent 2,8 moins eq CO2 / m²/an. D'ici le 1er janvier 2023, les pires « passoires thermiques », c'est-à-dire les logements dont la consommation énergétique finale dépasse 450 kWh par m2 et par an, ne pourront plus être remises en location, faisant baisser le nombre de logements disponibles. En 2025, les classes G seront aussi			

concernées. Financièrement les particuliers peuvent bénéficier de nombreuses aides disponibles dans le cadre du PIG(Programme d'Intérêt Général) jusqu'en 2024, Une OPAH est programmée par la suite .

Déclinaison de l'action

1⇒ Rénover le parc public de bâtiments de votre commune.

- Réaliser des diagnostics de performance énergétique avec le Syaden afin d'identifier les bâtiments à rénover prioritairement sur le thématiques suivantes (Chauffage, isolation des combles, menuiseries, confort d'été). Un annuaire des diagnostiqueurs certifiés est disponible sur le site du gouvernement.
- Contacter le service Développement et Durable & Transition Energétique du SYADEN pour recourir au système des certificats d'économie d'énergie consistant à récupérer un % de la facture totale de la rénovation.
- Écrire un marché avec les critères d'impact carbone pour la sélection d'artisans vertueux (si budget travaux supérieur à 40000€ HT), en cas de besoin de compétences rédactionnelles, faire appel au service Urbanisme pour un appui dans le domaine.
- Contacter directement des entreprises RGE, si possible dans l'annuaire du REVA (Réseau écoconstruction en vallée de l'Aude) pour effectuer les travaux ne nécessitant pas de procédure particulière (si budget travaux inférieur à 40000€ HT).
- Faire le bilan de l'évolution des consommations énergétiques.

2⇒ Diminuer les consommations énergétiques des logements privés.

- Réceptionner la note relative au dispositif d'aide à la rénovation expliquant le processus de la démarche préparée par le service communication de la CCL.
- Identifier les bâtiments prioritaires en termes de rénovation tout en prenant compte de la situation personnelle de l'occupant.
- Communiquer à l'aide des employés communaux ou conseillers municipaux auprès des personnes ciblées en s'appuyant sur le support de communication.
- le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) va étudier le besoin des personnes ayant répondu positivement à la sollicitation des mairies et les orienter vers les interlocuteurs locaux. - Certaines personnes seront éligibles au Programme d'intérêt Général sur le secteur du Limouxin valable jusqu'en 2024 ou Rénov'Occitanie. OCTEHA situé sur le Limouxin à la demande du CAUE peut traiter des demandes pour les faibles revenus, les personnes âgées, et les revenus plus élevés
- Etude du gain énergétique pour validation du projet, chaque dispositif fixe les seuils à atteindre pour déclencher un financement.
- Collecte de devis de professionnels ayant la mention RGE (Reconnu garant de l'environnement) par le demandeur d'aides.
- Lancement des travaux de rénovation permettant de diminuer la consommation des habitants de la commune.

3⇒ Renseigner les consommations énergétiques sur la plateforme OPERAT pour les bâtiments de plus de 1000m² concernés par le décret tertiaire. (Obligatoire dès septembre 2022)

- Réaliser en interne une liste des bâtiments publics de plus de 1000m² concernés par le décret (diagnostic possible).
- Communiquer la future mise en place du décret tertiaire aux acteurs du territoire sur la démarche à suivre.
- Avant septembre 2023 s'inscrire sur le site OPERAT géré par l'ADEME pour renseigner les données de consommation en kWh/m² de surface de plancher.
- Réduire de 40% les consommations d'énergie liées à l'activité tertiaire.
- Audit des surfaces sur le Limouxin de plus de 1000m².

Acteurs identifiés

Référents

- ⇒ Parc public: Directeur des services techniques (CCL).
- ⇒ Parc privé : OCTEHA.

Partenaires	Batipôle, Réseau écoconstruction - Vallée de l'Aude, ATDCAUE, SYADEN, OPQIBI, ANAH, ADIL, Batipôle, Octeha, CAPEB, Batipôle, Ordre des architectes, SLIME.
Calendrier	2022-2028
Budget	9000€ de la communauté de communes en 2023 pour le cofinancement avec l'AREC de 100 diagnostics à reconduire annuellement jusqu'à la fin du dispositif rénov occitanie.
Moyens humains	0,05 ETP Chargé de mission PCAET. Service communication. Maires, Conseiller et employés municipaux.
Dispositifs Financiers	3 situations pour les particuliers : ⇒ Les personnes à faible revenus : Programme d'intérêt général valide jusqu'en 2024. pas de frais de dossier à avancer, cette aide peut aller jusqu'à 30000 €. Le gain énergétique doit être de 35 % pour monter un dossier. 200 € seront versés si le dossier est accepté. S'ajouteront 1500€ si le logement sort de la catégorie passoire thermique. 200 ou 400€ sont versés par habitants par Communauté de communes du Limouxin. 5000 à 10000 € accessibles si la personne est affiliée à certaines caisses de retraite comme la CNRACL. la CARSAT peut verser 3500€. ⇒ Les personnes à revenus modestes (au-dessus seuils de l'ANAH): Le dispositif rénov occitanie a été mis en place. Les diagnostics sont pris en charge par l'AREC et la communauté de communes de Limoux, chacun verse respectivement 370€ et 90€. Le dossier est validé si l'efficacité énergétique est au-dessus de 40%. OCTEHA dans ce dispositif se positionne en tant que partie technique. ⇒ Les personnes ne rentrant pas dans un dispositif ont toutefois la possibilité de faire un diagnostic sur un sujet de rénovation intéressant l'habitant. Le CAUE sera là pour accompagner ces démarches. Il existe des simulateurs en ligne tels que mon coach Eco Logis mis en place par le département. ⇒ Fond vert dédiée à la rénovation des bâtiment public et privés
Lien autre action	Action n°3 Structurer filière matériaux locaux.
Indicateurs de suivi	
1 ⇒ Surfaces de bâtiments publics rénovées (données communes). 2 ⇒ Nombre de bâtiments privés rénovés. (OCTEHA/SYADEN) 3 ⇒ Nombre de bâtiments engagés dans la démarche OPERAT.	
Impact environnemental de l'action	
A surveiller	Multiplication de décharges sauvages et gaspillage de ressources réutilisables.
Indicateurs à suivre	Nombre de décharges sauvages observées par les communes.
Eviter Réduire Compenser	Inciter les professionnels et particuliers à apporter les déchets aux déchetteries compétentes. Travailler avec des professionnels de la déconstruction pour revaloriser les matériaux réutilisables. (LOI n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire)

Action n° 2 : Construction d'écoquartiers et bâtiments écologiques.

PRIORITÉ	2
DIFFICULTÉ	2
GES	1
ÉNERGIE	1
QUALITE DE L'AIR	1

Pilotes de l'action: Communes, CC Limouxin.

1: faible < 2: moyenne
< 3: forte



AXE n°1

Généraliser la sobriété et l'efficacité thermique du patrimoine bâti par l'utilisation de techniques et méthodologies adaptées.

Autres actions sur le Limouxin

PETR – 3.3.2 - Favoriser l'émergence d'une urbanisation et de constructions plus performantes sur le plan énergétique et de la ressource.
Petite ville de demain - axe stratégique 4 : Requalifier la fonction résidentielle des quartiers anciens - Action 2 : Réalisation d'un plan de référence.
CRTE – Impulser des constructions et aménagements durables.
PADD – Orientation 15 – Favoriser l'émergence d'une urbanisation de constructions plus performantes sur le plan énergétique dans un souci d'intégration avec l'existant ⇒
Contrat de Ville – Pilier Cadre de vie et renouvellement urbain - Favoriser l'adaptation de l'habitat des personnes à mobilité réduite et créer de nouveaux logements adaptés dans le quartier.

Objectifs

- Utiliser des nouvelles méthodes de construction pour favoriser l'émergence de logements économes en énergie.
- Créer des projets pilotes sur l'écoconstruction.
- Soutenir les filières matériaux locaux structurées autour d'acteurs du bâtiment. (Lien action 3).
- Susciter Former de la main d'œuvre qualifiée sur nouvelles techniques de construction.
- Faire monter le niveau de connaissance des élus sur l'éco-construction et inciter à un pourcentage d'écoconstruction sur le futur PLUI.
- Favoriser la création d'emplois autour de l'écoconstruction.

Contexte

Dans l'intercommunalité la structure familiale a changé, de 2007 à 2017, le nombre de personnes seules a augmenté de 22 % soit 1005 habitants. Le besoin en logement de petite surface a donc augmenté. Approximativement dans la même période seulement 12% des nouvelles constructions est consacré aux logements collectifs. Aujourd'hui des logements individuels type appartement sont disponibles mais peu attractifs. (Source : Diagnostic territoire 2020 CCL)

Concernant la maison individuelle, elle concerne 69% des constructions cette dernière décennie. Ce type de logement entraîne un étalement urbain, l'acceptabilité de ce type d'urbanisme sera à l'avenir de plus en plus conditionnée par la densification et utilisation de l'éco-construction.

Les tendances dictées par la transition écologique encouragent les initiatives portées sur les habitats de conception écologiques avec l'utilisation de matières produites localement. Techniquement l'isolation peut être conçue à base de fibres végétales (ouate de cellulose...), d'autres matériaux de construction pourraient être promus tels que l'argile crue, abondante sur le territoire audois. Une brique en terre comprimé produit 2 fois moins de CO2 qu'un bloc béton. Un annuaire de professionnels (REVA) dans l'Aude existe pour faciliter la construction en circuit court. En parallèle le service Urbanisme doit travailler sur un cahier des charges pour discuter avec les Architectes Bâtiment de France afin d'augmenter l'acceptabilité des projets.

Déclinaison de l'action

1⇒ Investir dans un écoquartier ou autre type de construction publique avec l'utilisation de matériaux écoresponsables et locaux.

- Sélectionner des terrains artificialisés ou ne présentant aucun enjeu agricole en priorité.
- Afficher en mairie sur votre intention de construire un nouveau bâtiment ou logement collectif, le service communication de la CCL pourra relayer votre projet.
- Evaluer localement l'opportunité afin de statuer sur la poursuite ou l'arrêt du projet en fonction du nombre de personnes intéressées.
- Contacter le référent du Réseau écoconstruction en vallée de l'Aude (REVA), répertoriant tous les acteurs locaux compétents pour créer un écoquartier. (aide à l'écriture du marché sur le critère local, financements, architectes, constructeurs).
- Construction de l'écoquartier et labellisation.
- Veiller à la bonne réception des aides pour les mettre en avant.
- Communication du projet dans la presse locale et réseau sociaux par le service communication de la ville de Limoux.

2⇒ Inciter les futurs propriétaires de résidence individuelle à travailler avec des partenaires locaux acteurs de la transition écologique.

-Par les employés communaux distribuer un document spécifique préparé par le service urbanisme pour faire connaître l'intention de la mairie de soutenir sur la commune la construction de maisons basse consommation avec des matériaux locaux .

-La commune s'engage à réserver 10% de la surface constructible à l'éco construction dans son règlement.

Acteurs identifiés

Référents	Service urbanisme, REVA: Réseau écoconstruction - Vallée de l'Aude(anciennement porté par le batipôle).
Partenaires	Communes, Batipôle, ATDCAUE, SYADEN, OPQIBI, ANAH, Batipôle, Octeha(Charter Forestière), CAPEB, Ordre des architectes, Habitat audois.
Calendrier	2022-2028
Budget	Budget pour proposer une rallonge d'exonération de taxes d'un an en cas d'une maison en écoconstruction.
Moyens humains	0,05 ETP Chargé de mission PCAET. Service communication.
Dispositifs Financiers	1 ⇒ Agence Nationale de l'Habitat (ANAH): Subvention de 35 à 50% pour développer un parc locatif privé à vocation sociale. 2 ⇒ L'exonération de taxe foncière pour une durée de 2 ans+ 1 an sous conditions d'écoconstruction (discussion en cours sur cette incitation) .
Lien autre action	Action n°3 Structurer filière matériaux locaux.

Indicateurs de suivi

- ⇒ Nombre d'écoquartiers.
- ⇒ Evolution du nombre de personnes formées à l'écoconstruction sur le Limouxin.
- ⇒% de maisons sur le nouveau PLUi en écoconstruction.

Impact environnemental de l'action

A surveiller	Les nouvelles constructions peuvent décourager la rénovation du parc de logement actuel. Il est nécessaire de préparer les habitants à la future sanctuarisation des terrains.
Indicateurs à suivre	Evolution des rénovations (ayant fait des dossiers d'aides)
Eviter Réduire Compenser	Veiller à prolonger les mesures incitatives à la rénovation.

Action n°3 : Soutenir les filières matériaux locaux écoresponsables pour le secteur du bâtiment.		PRIORITÉ	2
		DIFFICULTÉ	2
		GES	2
		ÉNERGIE	2
		QUALITE DE L'AIR	2
Pilotes de l'action : Communes		1: faible < 2: moyenne < 3: forte	
	AXE n°1	Généraliser la sobriété et l'efficacité thermique du patrimoine bâti par l'utilisation de techniques et méthodologies adaptées.	
Autres actions sur le Limouxin	PETR - S'appuyer sur les ressources et potentialités en présence pour conforter l'attractivité du territoire - Action II-2 et III-3. PADD - Orientation n°10 – Structurer et développer la filière forestière en Limouxin. Orientation n°8 - Optimiser le potentiel économique pour des activités mettant en valeur les ressources du territoire.		
Objectifs			
-Former les élus des communes sur les techniques de construction avec des matériaux écologiques. -Valoriser les ressources abondantes sur le territoire. -Orienter les professionnels du territoire vers des matériaux responsables. -Renforcer l'attractivité du territoire en proposant plus d'emplois et formations à batipôle liées à la filière matériaux écologiques.			
Contexte			
Des ressources abondantes sont présentes localement comme le bois et d'autres matières premières issues de productions locales. Mieux connues par les élus, elles pourraient remplacer des matériaux plus consommateurs d'énergie à la fabrication et générer des revenus supplémentaires sur le territoire. Cette action viendrait en appui de l'action 1 et 2 concentrée sur l'utilisation de ressources durables dans le domaine de la construction. Créer de l'emploi sur la valorisation de matériaux contribue à développer un bassin d'emploi. En moyenne, 16% des emplois sont pourvus par l'industrie sur l'intercommunalité, cependant celles-ci ont des difficultés à recruter de la main d'œuvre qualifiée sur le Limouxin. D'après une étude du CSA en 2021, à poste équivalent 78% des salariés préféreront rejoindre une entreprise en cohérence avec les enjeux de la transition écologique, notamment les plus jeunes. En encourageant les démarches durables on permet aussi à des jeunes de travailler sur le territoire. Le concept de la maison Ecologique est en train d'évoluer et il existe une demande pour ce type de maison. La nouvelle réglementation RE2020(Réglementation environnementale), s'ajoutant à la RT 2012(Réglementation thermique) oblige les constructeurs à fournir lors d'un permis de construire une attestation de réalisation de l'étude de faisabilité énergétique au dépôt du permis de construire, elle inclue une analyse du cycle de vie du bâtiment. Cette analyse sera alimentée par les Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) des produits afin de privilégier les matériaux renouvelables et locaux. Le maître d'ouvrage pour chaque construction sera chargé d'utiliser les matériaux les plus performants et écologiques.			
Déclinaison de l'action			
⇒ Rejoindre le groupement de travail sur les matériaux de construction renouvelables du territoire (bois, argile, laine, autres) afin de promouvoir les matériaux écologiques du territoire dans le domaine de la construction.			
-Former un référent de la commune (conseiller municipal, maire) sur l'utilisation des matériaux écologiques en rapport avec la réglementation. -Participer à la réunion de lancement du groupe de réflexion présentant les enjeux sur le territoire.			

-Assister à une journée technique organisée avec des professionnels de l'écoconstruction.
 -Le référent ayant suivi le parcours fera la promotion des filières matériaux écologiques des nouveaux propriétaires sur sa commune. (1 construction=1annuaire REVA distribué)

Acteurs identifiés	
Référents	Chargé de mission PCAET, REVA (batipôle).
Partenaires	CCL, Agriculteurs, Sylviculteurs, PARCHEMIN, Bâtipôle, Réseau écoconstruction - Vallée de l'Aude REVA, Bureau d'étude, autres acteurs de la construction.
Calendrier	2022-2028
Budget	5000 à 10000 €
Moyens humains	Référent matériaux écologiques et écoconstruction défini par commune. Intervenant du REVA. 0,05 ETP Chargé de mission PCAET
Dispositifs Financiers	Ingénierie technique du CAUE : Se former à l'architecture, l'urbanisme, l'environnement et le paysage.
Lien autre action	Action n°1(Rénovation) et action n°2(Construction), action n°11 (charte forestière) et action n°19(entreprises).
Indicateurs de suivi	
-Nombres de communes ayant un référent formé sur la question des biomatériaux. -Nombre d'actions en faveur des éco matériaux.	
Impact environnemental de l'action	
A surveiller	
Indicateurs à suivre	
Eviter Réduire Compenser	

Action n° 4 : Diagnostiquer les attentes de mobilité sur le territoire pour la mise en place d'actions et d'expérimentations solidaires.

PRIORITÉ	3
DIFFICULTÉ	2
GES	2
ÉNERGIE	2
QUALITE DE L'AIR	2

Pilotes de l'action : Association LA TRAME, CC Limouxin.

1: faible < 2: moyenne
< 3: forte



AXE n°2

Des moyens de transport propres et accessibles adaptés à tous en milieu rural.

Autres actions sur le Limouxin

Petite ville de demain - axe stratégique 3 – Consolider la fonction pôle de service de Limoux -Action 13 Diagnostic mobilité.

Objectifs

- Connaître les profils d'usagers du territoire.
- Diminuer l'usage de la voiture individuelle.
- Optimiser les moyens de transport existants.
- Participer à des expériences innovantes de mobilité solidaire.

Contexte

Le Limouxin est un territoire rural connaissant de fortes contraintes à la mobilité de par la faible densité de population (35hab/km²). Il est difficile de mettre à disposition des moyens de transport suffisamment flexibles pour répondre au besoin des profils de population différents. Une étude de l'INSEE de 2015 montre que 97 % des actifs n'habitant pas sur leur commune de travail empruntent un véhicule individuel lourd pour s'y rendre. La consommation moyenne d'un audois pour le transport est donc supérieur à la moyenne régionale. La réflexion sur la mobilité est déterminante pour accroître l'activité du territoire et son attractivité. Le transport routier émet l'équivalent de 42% de CO² sur le limouxin. Afin de créer la mobilité de demain, l'intercommunalité utilisera en parallèle de son travail avec les élus le diagnostic de l'association La Trame qui a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt « Avenir Montagne Mobilité ».

Déclinaison de l'action

1⇒Participer au financement du diagnostic des usages et des besoins de service en coordination avec les offres de transports.

-Connaître les comportements actuels et futurs de mobilité des habitants, des touristes ou des entreprises permet d'estimer les besoins en mobilité des populations induits par l'organisation du territoire.

-Connaître et évaluer les offres existantes (TAD, covoiturage, TER, navette touristiques, scolaire, mobil'aude...) et celles en cours. Le but est d'évaluer le niveau d'acceptabilité aux différents services de transport existants. Les politiques publiques citées plus haut seront évaluées grâce aux données récoltées lors du diagnostic (satisfaction horaires et qualité de service).

-Participer à l'élaboration de l'étude afin d'être inclus dans le diagnostic.

2 ⇒ Soutenir et porter des expérimentations de mobilité sur le territoire pour disposer de retours d'expériences.

-Travailler conjointement avec des associations telles que La Trame afin de mettre en œuvre des expérimentations de mobilité.

-Communiquer auprès des élus les initiatives innovantes sur la mobilité réalisées sur le territoire tel que covoiturage avec Mobil'Aude.

-Relayer ces actions au travers du service communication de l'intercommunalité.

3 ⇒ Promouvoir le service de Transport à la Demande existant et la navette pour les personnes en

situation de précarité mobilité.

- Réceptionner le matériel de communication et la méthodologie permettant de démarrer l'action.
- Communiquer sur les possibilités de transport à la demande à l'aide de prospectus papier à poster par vos employés communaux.
- Répondre aux questions des habitants de votre commune sur le fonctionnement du TAD.
- Former un groupe d'utilisateurs diversifiés et réguliers pour des usages du quotidien (courses, travail, sorties).

Acteurs identifiés

Référents	Chargé de mission LA TRAME. Chargé de mission PCAET.
Partenaires	ANCT, TRAME, Région, PNR Corbières Fenouillèdes, Département de l'Aude, CCL, CCPA.
Calendrier	Année 2023 à 2025
Budget	9000€ de la CCL
Moyens humains	1 ETP de l'association la TRAME. 0,025 ETP chargé de mission.
Dispositifs Financiers	50% ANCT Région Occitanie 17% Département (aude) 6% CC Limouxin 5% CC Pyrénées audoises 2% Fonds privés 20%
Lien autre action	Action n°5 Développer les infrastructures adaptées au déploiement des mobilités douces. Action n°7 Optimiser l'utilisation de la voie ferrée pour le transport de personnes et de marchandises.

Indicateurs de suivi

- Nombre de campagnes de communication réalisées.
- Evolution de l'usage des différents moyens de transports collectifs de la CCL. (Bus, covoiturage, train, TAD, voiture en autopartage...)
- Nombre d'expérimentations de mobilité réalisées.
- Nombre d'utilisateurs du TAD.

Impact environnemental de l'action

A surveiller

Indicateurs à suivre

Eviter Réduire Compenser

Action n° 5 : Développer les infrastructures adaptées au déploiement des mobilités douces.

PRIORITÉ	3
DIFFICULTÉ	2
GES	3
ÉNERGIE	3
QUALITE DE L'AIR	3

Pilotes de l'action : Communes, CC Limouxin, Département.

1: faible < 2: moyenne
< 3: forte



AXE n°2

Des moyens de transport propres et accessibles adaptés à tous en milieu rural.

Autres actions sur le Limouxin

CRTE – 1.3.1 – Faciliter les déplacements sur le territoire en externe comme en interne.
PETR – 1.1.5 - Améliorer l'accessibilité globale du territoire et des mobilités internes.
Contrat Bourg Centre – 2.3.2 - Mise en place d'un service de transport intra-urbain à Limoux avec des véhicules électriques.
PADD – Orientation n°6 - Améliorer l'accessibilité globale du territoire et ses mobilités internes.

Objectifs

- S'appuyer des futurs diagnostics pour adapter les investissements aux besoins observés. (Fiche action 4)
- Augmenter l'égalité d'accès au transport aux personnes situées dans des zones isolées.
- Mettre à disposition des moyens de transport adaptés, pérennes et abordables.
- Adapter les voiries à l'utilisation de nouveaux moyens de locomotion.
- Soutenir les communes pour les processus d'achat (pour des prix dégressifs, la communauté de commune s'occupe de certaines commandes groupées à destination des communes).
- Diminuer les oxydes d'azotes (NOx) et sa contribution à la pollution à l'ozone en été.

Contexte

Deux diagnostics mobilité sont en cours pour 2022(association LA TRAME) et 2023(département de l'Aude), ces deux documents serviront d'appui à l'investissement des communes et des intercommunalités. Cependant la mise en place d'actions sur le terrain dépend aussi du besoin des usagers remontés par les élus de chaque commune, ainsi il sera laissé la liberté à chacun de prendre des initiatives personnelles selon la situation de sa commune. Le Limouxin contient des communes à taille humaine en termes de superficie, cependant 64% des individus actifs travaillant sur leurs communes utilisent quotidiennement leur voiture. Les raisons probables à étudier sont liées aux habitudes et au manque d'alternatives. Avec les prix de l'énergie croissants, maintenir l'attractivité du territoire Limouxin passera par la facilité à se déplacer. Assurer des transports plus propres permet de diminuer les pollutions en Ozone du territoire, principalement présente en été autour des axes routiers.

Déclinaison de l'action

- 1 ⇒ Construire des aménagements diversifiés pour répondre aux attentes citoyennes en mobilité douces. (Pistes cyclables, parking vélo, signalisation et la voiture électrique en autopartage, les bornes de recharge, les points de covoiturage en complément de la mobilité douce)
- Réunir les acteurs de votre commune pour traiter le sujet mobilité (maire, conseillers municipaux, commerçants...) pour faire remonter les besoins.
 - Choisir un individu lors de cette 1ère réunion en tant que référent et envoyer le contact au service urbanisme avec la mention de l'action correspondante (ici : Action 5.2)
 - Participer au groupe de travail mobilité avec d'autres référents d'autres communes.
 - Le groupe de travail permettra :
 - ⇒ D'avoir un appui technique sur les possibilités en équipement et le besoin en mobilité du territoire (TRAME).
 - ⇒ Faire intervenir le département sur des projets entre communes (piste cyclables)

⇒ De mutualiser les commandes de matériel (ex: voitures électriques..).

⇒ De rechercher conjointement des aides financières.

-Remonter les besoins matériels sur un document unique partagé crée au référent du service technique.

-À la suite de la remontée de tous les référents impliqués dans l'action, une réunion achat sera proposée par les services techniques afin de présenter les possibilités tarifées et les prestataires. (Les communes peuvent si elles le souhaitent investir directement sans passer par un groupement d'achat mais le signaleront)

-Mise en place du matériel de stationnement. (Range vélo au sol, abri, signalisation)

-S'équiper de capteurs de la qualité de l'air sur Limoux à utiliser à proximité des axes routiers.

Acteurs identifiés

Référents	Chargé de mission PCAET, Services techniques, Elu référent de chaque commune.
Partenaires	Région, DREAL, FEDER, Fournisseurs véhicules, Syaden, PNR Corbières Fenouillèdes, Bureaux d'études, associations, Captothèque, ATMO.
Calendrier	Année 2022 à 2028
Budget	Investissements importants selon les besoins de mobilité remontés par les communes.
Moyens humains	0,1 ETP Chargé de mission PCAET.
Dispositifs Financiers	2 ⇒ Aide financière de la Banque des Territoires : Réaménager et entretenir efficacement l'ensemble des infrastructures et équipements nécessaires à l'espace public. 2 ⇒ Conseil Départemental de l'Aude : Subvention plafonnée à 35% en fonction de l'éco-responsabilité du dossier pour Structurer et maintenir les réseaux de voirie en bon état.
Lien autre action	Action n°4 Diagnostiquer les attentes de mobilité sur le territoire pour la mise en place d'actions et d'expérimentations solidaires. Action n°7 Optimiser l'utilisation de la voie ferrée pour le transport de personnes et de marchandises.

Indicateurs de suivi

-Évolution de l'usage de mobilité en 2028 (sur court et long trajets).

-Nombre d'infrastructures construites (kilomètres de pistes cyclables, nombre de points de covoiturage, nombre de stationnements pour vélo).

-Evolution du nombre de véhicule achetés dont le critère d'achat est l'impact carbone. (Vélos, voitures)

Impact environnemental de l'action

A surveiller	-La rentabilité l'achat de ces véhicules, il s'agit de les utiliser réellement afin de lutter contre l'autosolisme en assurant un service de mobilité. -La qualité de l'air sur les axes routiers empruntés par les cyclistes.
Indicateurs à suivre	-Nombre de kilomètres réalisés par les véhicules propres. -Concentration des polluants à proximité des axes routiers à l'aide de capteurs.
Eviter Réduire Compenser	-Ne pas s'équiper de véhicules inutilement si le besoin n'est pas avéré. -Communiquer sur l'importance de réduire le trafic de véhicules polluants pour influencer les orientations politiques locales.

Action n° 6 : Réflexion sur une mobilité propre pour la CC Limouxin.

PRIORITÉ	2
DIFFICULTÉ	1
GES	1
ÉNERGIE	1
QUALITE DE L'AIR	1

Pilotes de l'action : CC Limouxin

1: faible < 2: moyenne
< 3: forte



AXE n°2

Des moyens de transport propres et accessibles adaptés à tous en milieu rural .

Autres actions sur le Limouxin

Aucune action en parallèle.

Objectifs

- Devenir un modèle d'exemplarité sur la réduction des consommations d'énergie et d'émissions de GES dans le domaine du transport.
- Diminuer les consommations en énergie fossile de 62 % d'ici 2050 (scénario REPOS). Pour une consommation actuelle de 62685l/an de gasoil, atteindre une consommation de gazole de 20895l combiné à un mix énergétique neutre en carbone. Cela implique une diminution annuelle de 2,4 % de la consommation initiale.
- Disposer de la flotte de véhicule la plus adaptée à l'environnement local.
- Étudier la possibilité d'utiliser des carburants alternatifs produits localement (biogaz avec la CAVALE, hydrogène s'il vient à se déployer).

Contexte

Une intercommunalité a une action directe sur l'évolution de son organisation et de son matériel. La communauté de commune dispose de véhicules légers et de véhicules lourds pour son fonctionnement. Afin d'atteindre l'objectif en termes de mobilité propre le service technique réfléchit sur la planification de son achat de véhicule en fonction du cycle de vie de ses véhicules et ses capacités d'investissement. Un nombre croissant de communauté de communes s'équipent de véhicules à carburants alternatifs.

Déclinaison de l'action

- 1 ⇒ Assurer le suivi de la flotte des véhicules intercommunaux.
- Équiper l'ensemble de la flotte d'un logiciel de suivi.
 - Demander à un référent technique de faire une évaluation des véhicules devant être changés.
 - Centraliser les services opérationnels sur un lieu unique pour réduire les trajets.
 - Réaliser un Diagnostic du management de la collecte.
- 2 ⇒ Changer progressivement la flotte des véhicules intercommunaux.
- Remplacer les deux véhicules qui circulent dans Limoux par des véhicules électriques.
 - Favoriser la mobilité par l'achat de vélos et d'infrastructures de stationnement
 - Choisir automatiquement des véhicules performants lors d'un renouvellement sur le parc auto de l'intercommunalité.
 - Répertorier les volontés d'acquisition de véhicule aux gaz sur le territoire afin de rentabiliser l'installation d'une centrale à gaz.
 - Réaliser une étude d'opportunité d'avoir une flotte de BOM à carburant alternatif en lien avec les ENR développées sur le territoire.

Acteurs identifiés	
Référents	Chargé de mission PCAET, Services techniques.
Partenaires	IDE Environnement, SYADEN, Eazy Collecte.
Calendrier	Année 2022/2023/2024
Budget	50 000€
Moyens humains	0,05 ETP Chargé de mission PCAET. Directeur services techniques.
Dispositifs Financiers	2 ⇒ Banque des territoires : -Mobi prêt Une offre de prêt pour le secteur public local au taux du livret A + 0,60%, pour les projets de mobilité propre et décarbonée : financement de 50% du montant de l'investissement, jusqu'à 25 ans. 2 ⇒ Conseil régional d'Occitanie : Dispositif "Éco-chèque mobilité" 30 % du coût d'acquisition, bonus écologique et remises déduits.
Lien autre action	Action n°10 Développer la filière biogaz sur le territoire. Action n°8 Favoriser la montée en compétences des élus sur les ENR afin de planifier un développement répondant aux enjeux énergétiques et écologiques.
Indicateurs de suivi	
-Diminution de la consommation en carburants fossiles (l). -Evolution des km effectués par la flotte de Bennes à Ordures Ménagères. -Nombre de véhicule propres ou à carburant alternatifs achetés.	
Impact environnemental de l'action	
A surveiller	Nombre de kilomètres effectués l'usage des voitures électriques ne doit pas aboutir à l'augmentation de l'usage du véhicule, il doit s'insérer dans une démarche de sobriété de l'usage des véhicules sur des déplacements essentiels.
Indicateurs à suivre	Evolution de l'usage des nouveaux véhicules vis à vis des anciens.
Eviter Réduire Compenser	Veiller à communiquer sur la sobriété dans l'utilisation des véhicules même écologiques dont l'impact carbone n'est pas négligeable.

Action n°7 : Optimiser l'utilisation de la voie ferrée pour le transport de personnes et de marchandises.

PRIORITÉ	3
DIFFICULTÉ	2
GES	3
ÉNERGIE	3
QUALITE DE L'AIR	3

Pilotes de l'action: CC Limouxin, Région Occitanie.

1: faible < 2: moyenne
< 3: forte



AXE n°2

Des moyens de transport propres et accessibles adaptés à tous en milieu rural .

Autres actions sur le Limouxin

Contrat bourg centre Limoux – 2.3.1 -Plateforme multimodale à la gare le Limoux en lien avec la remise en état de la voie Ferroviaire Limoux/Quillan.
PETR – Action I-5 - Améliorer l'accessibilité globale du territoire et des mobilités internes

Objectifs

- Créer de nouveaux services autour de la ligne de transport ferroviaire afin de la pérenniser économiquement.
- Identifier les freins à l'utilisation du transport ferroviaire.
- Permettre le retour à l'emploi des habitants de zones isolées de la haute vallée de l'Aude.
- Redévelopper l'utilisation du fret ferroviaire au service des entreprises.
- Décarboner le transport de marchandises en valorisant la ligne en cours de réhabilitation.

Contexte

Il existe une ligne ferroviaire historique reliant Carcassonne, Limoux et Quillan. La ligne Carcassonne-Quillan a été identifiée par la région Occitanie parmi les 6 lignes à renouveler/rouvrir dans le cadre des Etats Généraux du Rail et de l'Intermodalité (EGRIM). La section Carcassonne-Limoux a fait l'objet de travaux de régénération en 2017 puis 2018 pour une remise en circulation le 26 mars 2018 avec relèvement de la vitesse de la ligne à 90 km/h. Dans le même temps, la section Limoux-Quillan qui dessert la haute vallée de l'Aude a été suspendue à cause de la vétusté de la voie en janvier 2018. Cette ligne devrait rouvrir en 2025 et ainsi aider à désenclaver la haute vallée. La ligne est dimensionnée pour le transport de fret. La fréquentation de la ligne fonctionnelle dans le passé n'a pas su attirer beaucoup d'utilisateurs de par la faible couverture horaire assurée.

Déclinaison de l'action

1⇒ Mise place d'expérimentations de transport en relation avec le développement prochain de l'axe Carcassonne, Limoux, Quillan.

-Création d'un groupe de travail mobilité limouxin incluant le transport ferroviaire en relation avec l'ALF. - Participer au choix d'un bureau d'étude avec lequel collaborer afin de connaître les synergies pouvant exister et ainsi optimiser au maximum le service rendu à l'habitant et aux entreprises.

-Réaliser une synthèse d'actions possibles à proposer au gestionnaire de la ligne préalablement invité pour les sessions de travail. (ex :trains légers pour augmenter la fréquence de passage, navette supplémentaire pour ranger son vélo)

-Augmenter le cadencement du trafic ferroviaire pour un objectif de 20trajets/jours en réhabilitant la gare de Limoux qui devra être équipée d'un compteur d'essieux.

-Expérimenter des modes de transport sur l'axe Carcassonne-Limoux et les généraliser en 2025 sur l'axe Limoux-Quillan.

2 ⇒ Développer le transport ferroviaire pour soutenir les activités économiques des entreprises.

-Réhabiliter la gare de chargement de Couiza avec des entreprises locales pour l'utilisation du fret ferroviaire dans leur activité économique.

-Développer des consignes en gare permettant aux voyageurs de retirer leurs colis sur leurs parcours

quotidiens.

Acteurs identifiés

Référents	Référent du groupe de travail mobilité, Chargé de mission PCAET, PETR.
Partenaires	SNCF, La Poste, ALF, Geodis, La Poste, Entreprises(ex:Domitia),CCPA .
Calendrier	2025
Budget	Non connu.
Moyens humains	0,025 ETP Chargé de mission, groupe de travail mobilité, Animateur cabinet d'étude (si besoin avéré).
Dispositifs Financiers	Banque des territoires: Financer le développement du réseau ferroviaire local .
Lien autre action	Action n°4 Diagnostiquer les attentes de mobilité sur le territoire pour la mise en place d'actions et d'expérimentations solidaires. Action n°5 Développer les infrastructures adaptées au déploiement des mobilités douces.

Indicateurs de suivi

- Nombre d'usagers de la ligne ferroviaire.
- Poids de marchandises transportées sur rails. (tonnes)
- Nombre de colis utilisant le ferroviaire.

Impact environnemental de l'action

A surveiller	Risque de nuisance sonores en lien avec l'augmentation de la fréquence de passage, et le fret.
Indicateurs à suivre	Nombre de zones sensibles aux nuisances sonores.
Eviter Réduire Compenser	-Repérer les secteurs les plus affectés par le bruit ferroviaire. -Sur la base de ces informations, les collectivités compétentes peuvent décliner des plans locaux d'action complémentaires pour diminuer les nuisances sonores.

Action n° 8: Favoriser la montée en compétences des élus sur les ENR afin de planifier un développement répondant aux enjeux énergétiques et écologiques.

PRIORITÉ	3
DIFFICULTÉ	2
GES	1
ÉNERGIE	3
QUALITE DE L'AIR	1

Pilotes de l'action : CC Limouxin

1: faible < 2: moyenne
< 3: forte



AXE n°3

Développer des ENR respectueuses des paysages.

Autres actions sur le Limouxin

CRTE 2.3.3 - Elaborer une stratégie à l'échelle du CRTE pour favoriser le développement d'énergies renouvelables portées par les acteurs publics et privés participatifs, créant de la valeur sur le territoire.

PADD orientation 11 – Valoriser à l'échelle communautaire les ressources naturelles via la production d'énergies renouvelables.

PETR Action II-4 - Valoriser à l'échelle du PETR de la Vallée de l'Aude les ressources naturelles via la production d'énergies renouvelables.

Objectifs

- Exploiter les gisements présents afin d'atteindre 32 % d'ENR dans le mix énergétique. (Loi énergie climat 2019)
- Développer les énergies renouvelables en lien avec la population locale.
- Créer des synergies entre acteurs afin de monter des filières (ex : méthanisation des déchets pour la production de Biogaz ⇒ Biogaz local pour Benne à Ordures Ménagères).
- Programmer un développement des ENR ambitieux par le PLUi et une charte ENR.

Contexte

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) du 17 août 2015 fixe des objectifs ambitieux en matière de développement des énergies renouvelables. En 2030, le mix énergétique en ENR devra représenter 32 %. Sur le territoire nous produisons en 2019, 22 % d'ENR. Soit 53% issue du bois et de la biomasse, 34 % provenant de l'éolien, 6 % de l'hydroélectricité, 6 % issue d'extraction de chaleur, 2 % de photovoltaïque. La production totale s'élève à 124 GWh. La communauté de communes de Limoux à travers son service urbanisme et son chargé de mission PCAET se positionne pour densifier les différentes ENR en fonction des potentialités et contraintes de chaque territoire.

Déclinaison de l'action

1 ⇒ Construire des outils d'aide à la décision dans le cadre du PLUi facilitant déploiement des énergies en rapport à l'objectif ENR 2030.

-En relation avec les acteurs de l'énergie, construire ou disposer d'un document suivi déploiement ENR CCL en relation avec la plateforme Teristory, pour le service urbanisme afin de suivre l'augmentation de la puissance du parc en rapport aux objectifs 2030.

-Fabriquer une grille d'évaluation des projets ENR proposés sur la base d'une charte ENR validée par les organismes impliqués dans l'acceptation des projets ENR. (Critères d'évaluation écologiques et paysagers, critères éliminatoires, investissement participatif, soutien au maintien de l'agriculture, Mesures compensatrices suffisantes...) à partir des documents cadre existants.

2 ⇒ Informer les élus sur la stratégie ENR du Limouxin en relation avec les communes afin de les développer massivement sur leur territoire dans l'objectif REPOS.

-Valider les intervenants (entreprises, associations) proposés par le chargé de mission PCAET.

-Réunir les élus lors de réunions thématiques organisées par le chargé de mission PCAET en coordination avec les acteurs des énergies renouvelables. (Eolien, photovoltaïque, biogaz, biomasse, pompes à chaleur, géothermie)

- Créer une enquête de satisfaction sur la qualité des informations apportées afin d'avoir le retour des élus.
3 ⇒ Budgéter annuellement une somme pour aider à la réalisation des études pour le déploiement des ENR par des communes souhaitant investir directement. (RE2020 dans le bâtiment et ENR Biogaz, Hydrogène vert, Biomasse, photovoltaïque, autres)
- Prendre connaissance du rapport concernant le suivi des ambitions ENR des communes, le chargé de mission PCAET fait remonter annuellement les projets en cours sur un rapport synthétique.
- Sélection en interne des projets prioritaires avec le responsable urbanisme à l'aide de la grille d'évaluation ENR locale.
- Validation d'une enveloppe budgétaire à destination des projets sélectionnés afin de co financer la phase à risque.

Acteurs identifiés

Référents	Directeur de l'Urbanisme, Chargé de mission PCAET.
Partenaires	SYADEN, DDTM, ADEME, PNR Corbières Fenouillèdes, Autres développeurs.
Calendrier	Année 2022 /2028
Budget	6000 €
Moyens humains	0.075 ETP Chargé de mission PCAET Coordination de moyens humains ponctuels avec le PNR.
Dispositifs Financiers	3 ⇒ Diagnostic du potentiel déploiement de l'hydrogène : ADEME jusqu'à 70 %.
Lien autre action	Action n° 9 Développer des ENR électriques sur le territoire. Action n°10 Développer la filière Biogaz sur le territoire. Action n°11 Gérer les ressources en bois et investir dans le bois énergie.

Indicateurs de suivi

- Base de données Limouxine des projets ENR notés à partir de notre grille d'évaluation.
- Nombre de maires formés à la stratégie ENR.
- Nombre de mairies impliquées dans les projets ENR.
- Nombre de diagnostics cofinancés par la CCL.

Impact environnemental de l'action

A surveiller	S'assurer que les projets ENR du territoire soient bénéfiques aux communes qui les hébergent.
Indicateurs à suivre	Proportion de projets ENR avec implication des communes.
Eviter Réduire Compenser	Rappeler l'intérêt économique et écologique de participer aux projets ENR.

Action n°9 : Développer des ENR électriques sur le territoire.

PRIORITÉ	3
DIFFICULTÉ	3
GES	1
ÉNERGIE	3
QUALITE DE L'AIR	1

Pilotes de l'action : Communes, CC Limouxin.

1: faible < 2: moyenne
< 3: forte



AXE n°3

Développer des ENR respectueuses des paysages

Autres actions sur le Limouxin

CRTE 2.3.3 - Elaborer une stratégie à l'échelle du CRTE pour favoriser le développement d'énergies renouvelables portées par les acteurs publics et privés participatifs, créant de la valeur sur le territoire.

PADD orientation 11 – Valoriser à l'échelle communautaire les ressources naturelles via la production d'énergies renouvelables.

PETR Action II-4 - Valoriser à l'échelle du PETR de la Vallée de l'Aude les ressources naturelles via la production d'énergies renouvelables

Objectifs

- Profiter de gisements locaux abondants pour la production d'ENR électriques.
- Décarboner le mix énergétique Limouxin par l'utilisation d'électricité à moindre impact carbone.
- Créer un potentiel ENR permettant d'étudier l'opportunité de produire de l'hydrogène vert(récupération des pics d'énergie non gérables par le réseau).
- Accompagner le déploiement d'ENR porté et financé par les citoyens.
- Encourager l'utilisation du cadastre solaire départemental.

Contexte

Le potentiel en ENR est important, le gisement en vent et en soleil répond entièrement au besoin en électricité pour 28000 habitants. Il existe de nombreuses entreprises souhaitant monter des projets ENR, cependant le déploiement se fait souvent en défaveur de la population. La tendance est donc d'axer le développement des ENR sur des critères environnementaux exigeants. Chaque projet doit permettre des retombées économiques pour la population. Le département favorise en priorité les projets utilisant des surfaces artificialisées tels que les toits et d'anciens sites industriels. Il existe un cadastre solaire départemental consultable en ligne pour que chacun puisse consulter le potentiel de sa toiture. En cas de retard dans les objectifs en ENR sur les surfaces artificialisées, d'autres surfaces seront étudiées pour leur faible impact environnemental ou leur capacité à lutter contre le changement climatique. Le service Urbanisme disposera d'outils d'aide à la décision comprenant les critères d'acceptabilité définis par l'état et les objectifs de puissance à installer. Une priorité sera faite aux projets permettant des retombées économiques locales pour les communes et favorisant des projets innovants comprenant des mesures compensatrices.

Déclinaison de l'action

1 ⇒ Développer le photovoltaïque sur le territoire.

- Equiper 100 bâtiments publics de PV solaire (production de 10 GWH d'ENR) conformes à la réglementation ERP.
- Equiper 3200 maisons de PV solaires en développant l'investissement public et citoyen (production de 20 GWH) sur le modèle de l'initiative PNR Corbières Fenouillèdes en relation avec le Syaden.(ENR toiture favorisé avec la RE2020)
- Couvrir des places de parking avec des ombrières photovoltaïques sur l'ensemble du territoire.
- Compléter le mix solaire avec des solutions au sol respectueuses de l'environnement basé sur la différence entre l'objectif ENR annuel pour l'objectif REPOS et la puissance déjà installée.

2 ⇒ Expérimenter la mise en place de projets agrivoltaïques au service de la protection des cultures agricoles.

-En relation avec les agriculteurs du territoire déployer la technologie agri-voltaïque comme outil de protection des cultures.

-Sélectionner la technologie amenant un gain agronomique significatif à la culture suivant la norme AFNOR.

-Permettre l'installation prioritaire de jeunes agriculteurs par la mise à disposition de fonciers agri-voltaïque par le développeur.

3 ⇒ Développer l'éolien en tenant compte de l'acceptabilité locale de ce type de projet.

-Favoriser le Re-powering des installations en fin de vie.

-Sélectionner seulement les projets en accord avec l'enjeu stratégique et paysager du Limouxin, le prochain PLUI et la charte ENR.

-S'imprégner du travail réalisé par le PPEA pour connaître les enjeux paysagers du territoire.

Acteurs identifiés

Référents Directeur du Service Urbanisme, Chargé de mission PCAET.

Partenaires Département de l'Aude, SYADEN, CTE, PNR Corbière fenouilledes, Développeurs.

Calendrier 2022-2028

Budget Action programmée avec investissements importants.

Moyens humains 0.1 ETP Chargé de mission PCAET

Dispositifs Financiers 1 ⇒ Accompagner le développement de projets citoyens d'énergie renouvelable (ENRCIT): Banque des territoires.

2 ⇒ Agrivoltaïsme : Rachat de terre par les développeurs pour une durée de 30ans et mise à disposition aux agriculteurs (vigilance requise sur les bénéfices agronomiques).

Lien autre action Action n°2 : Construction d'écoquartiers et bâtiments écologiques.
Action n°8 Favoriser la montée en compétences sur les ENR afin de planifier un développement adapté au territoire.
Action n°12 Accompagner le développement d'une agriculture durable sur le territoire.

Indicateurs de suivi

-Suivi annuel des puissances d'ENR à installer pour atteindre l'objectif de 32% en 2030.

-Suivi des objectifs des élus.

-Nombre de projets en synergie avec l'agriculture. (agrivoltaïsme)

Impact environnemental de l'action

A surveiller S'assurer que les projets ENR aient une démarche compensatrice relative à l'aspect paysager.

Indicateurs à suivre Proportion de projets ENR ayant une démarche compensatrice pour la préservation des paysages et l'usage de ces espaces.

Eviter Réduire Compenser -Mieux informer tout développeur de projet ENR, des contreparties ciblées selon les enjeux paysagers.

Action n°10 : Développer la filière Biogaz sur le territoire.

PRIORITÉ	1
DIFFICULTÉ	3
GES	1
ÉNERGIE	1
QUALITE DE L'AIR	1

Pilotes de l'action : CC Limouxin, La CAVALE, Agriculteurs.

1: faible < 2: moyenne
< 3: forte



AXE n°3

Développer des ENR respectueuses des paysages.

Autres actions sur le Limouxin

CRTE 2.3.3 - Elaborer une stratégie à l'échelle du CRTE pour favoriser le développement d'énergies renouvelables portées par les acteurs publics et privés participatifs, créant de la valeur sur le territoire.

PADD orientation 11 – Valoriser à l'échelle communautaire les ressources naturelles via la production d'énergies renouvelables.

PETR Action II-4 - Valoriser à l'échelle du PETR de la Vallée de l'Aude les ressources naturelles via la production d'énergies renouvelables

Objectifs

- Utiliser les matières organiques présentes localement afin de récupérer le méthane (CH₄), produit de la fermentation en milieu confiné (anaérobique).
- Faire converger les besoins en matières premières fermentescibles d'acteurs avec la demande en énergie d'utilisateurs du territoire.
- Structurer la filière autour d'acteurs du territoire par l'achat de véhicules au gaz pour développer une station de recharge Biogaz. (Investissement dans des bennes à ordures ménagères au GNV par la CCL). Si la filière BIOGAZ se développe, il pourrait être utilisé localement.
- Fournir un compost de qualité aux agriculteurs ayant besoin d'enrichir leur sol en matières organiques.

Contexte

Le territoire possède des gisements de matière organique au travers des activités viticoles (marc de raisin). Quelques acteurs se lancent dans la valorisation de ces matières pour la production de compost et de biogaz. Ces matières premières sont consommées localement. Dans le cas du Biogaz sur la commune de Limoux, il est produit par L'entreprise la CAVALE à partir de marc de raisin, il est utilisé sur le site et répond à 1/3 des besoins énergétiques de la distillerie, il ne peut donc être exporté. Il existe sur le territoire un réseau de Gaz rendant possible l'injection, cependant le manque actuel de déchets verts disponibles ne permet pas de produire du biogaz. La compétence du traitement des déchets fermentescibles a été donnée au COVALDEM par une délégation de service public. Ainsi 5127t de déchets organiques sont transportés annuellement sur la plateforme d'Alzonne. Le potentiel biogaz identifié dans le Limouxin est potentiellement 50 GWh mais le gisement de matière n'est pas constant. La Haute Vallée de l'Aude produit aussi des fumiers d'élevage mais l'élevage extensif ne permet pas de les transformer, peu d'agriculteurs se lanceront dans la production de Biogaz. A moins de récupérer localement, les déchets fermentescibles la production de Biogaz du Limouxin restera faible.

Déclinaison de l'action

- 1 ⇒ Accompagner des acteurs du territoire à l'aboutissement d'un projet axé sur le BIOGAZ.
- Participer à des réunions de producteurs ayant des projets autour du BIOGAZ.
 - S'associer au financement de diagnostics dans le cadre d'appels à projets territoriaux.
 - Soutenir les agriculteurs au développement dans leur projet de méthanisation par l'accès aux aides territoriales.
 - Orienter les nouvelles productions de Biogaz vers des débouchés locaux.
 - Étudier la possibilité d'installer une borne de recharge au BIOGNV pour des besoins communaux (Benne à

ordure ménagères).

-Mobiliser les ressources de matières fermentescibles localement en diminuant l'impact carbone du transport.

Acteurs identifiés

Référents	Chargé du PCAET, Directeur des Services techniques.
Partenaires	CCL, COVALDEM, ADEME, TEREKA, GRDF.
Calendrier	Année 2022/2028
Budget	Action avec investissements importants
Moyens humains	0.025 ETP Chargé mission PCAET.
Dispositifs Financiers	ADEME : Financer des « Études préalables à la construction d'une installation de méthanisation » Taux de subvention Min : 50% Max : 70% Plafond des dépenses éligibles : 100 000 €. ADEME : Aide « Installations de méthanisation » Cogénération, avec une aide plafonnée à 200 000 €. Injection, avec une aide plafonnée à 600 000 €.
Lien autre action	Action n°6 : Réflexion sur une mobilité propre pour la CCL. Action n°12 : Accompagner le développement d'une agriculture durable sur le territoire.

Indicateurs de suivi

-Nombre de projets méthanisation suivis par la CCL.

-Volumes de BIOGAZ produits localement par la CAVALE. (Pour étudier l'évolution du potentiel pour la consommation locale).

Impact environnemental de l'action

A surveiller	
Indicateurs à suivre	
Eviter Réduire Compenser	

Action n°11 : Gérer les ressources en bois et investir dans le bois énergie.	PRIORITÉ	2
	DIFFICULTÉ	2
	GES	3
	ÉNERGIE	3
	QUALITE DE L'AIR	3
Pilotes de l'action : CC Limouxin (& Charte Forestière).		1: faible < 2: moyenne < 3: forte
	AXE n°4	Maintenir et développer la séquestration carbone sur le territoire.
Autres actions sur le Limouxin	CRTE 2.3.3 - Elaborer une stratégie à l'échelle du CRTE pour favoriser le développement d'énergies renouvelables portées par les acteurs publics et privés participatifs, créant de la valeur sur le territoire. PADD orientation 11 – Valoriser à l'échelle communautaire les ressources naturelles via la production d'énergies renouvelables. PETR Action II-4 - Valoriser à l'échelle du PETR de la Vallée de l'Aude les ressources naturelles via la production d'énergies renouvelables.	
Objectifs		
-Utilisation des ENR bois énergie locales dans un projet de grande échelle. -Augmenter l'usage du bois énergie sans compromettre la durabilité de la ressource. -Réduire la dépendance en ressources énergétiques fossiles. -Augmenter le revenu de la filière bois énergie.		
Contexte		
Le Limouxin possède 52% de surface forestière soit 43000 Ha, un atout dans la séquestration du GES, celle-ci piège l'équivalent de 90600T de CO2. Le territoire Limouxin émet en 2019 l'équivalent de 149000 T de CO2, 61% est absorbé par la forêt. Un des principaux usages est le bois énergie, il représente environ 49% de l'énergie considérée renouvelable produite sur le territoire, le gisement est sous exploité (environ 10%) mais il est difficile d'avoir des chiffres réels sachant qu'une partie des transactions ne sont pas déclarées. Ce stock potentiel est un atout face à la baisse de l'usage des énergies fossiles à la seule condition d'en maîtriser l'exploitation. La commune de Limoux est en cours de déploiement de son réseau de chaleur afin de valoriser cette ressource abondante. L'accroissement du volume des forêts dans l'Aude est d'environ 2% , 1Ha de forêt dans l'Aude possède environ 120 m³ de bois. Ainsi la forêt audoise gagne l'équivalent 103200 m³ chaque année soit une fourniture de 193 GW/h, en 2019 la consommation s'élève à 63GW/h. Sans amputer le stock de bois le volume de bois énergie pourrait être multiplié par 4.		
Déclinaison de l'action		
1 ⇒ Construire des chaufferies bois et réseaux de chaleur. - Finaliser la mise en service du réseau de chaleur à Limoux afin de connecter les grands établissements de Limoux. -Proposer à l'ensemble de maires du Limouxin la construction de chaufferie bois à travers l'action 8. - Travailler avec SYADEN afin d'accompagner les communes dans leurs projets de chaufferie bois. - Construire un réseau de chaleur et des chaufferies bois au sein des communes valorisant les approvisionnements locaux. (Production de 10 GWH)		
2 ⇒ Améliorer la production de bois énergie et bois d'œuvre. - Participer au diagnostic forestier en relation avec les acteurs de la filière sylvicole du Limouxin. - Travailler en collaboration avec la Charte Forestière pour améliorer la synergie entre la production bois de la CCPA et les besoins de la CCL. - Mettre en place par le biais du PLUi des OAP spécifiques à la filière bois. - Communiquer sur la gestion locale des espaces forestiers pour améliorer l'acceptabilité sociale de la récolte de bois. -Veiller à un approvisionnement des réseaux de chaleur constant à l'aide de la ressource locale.		

- Vérifier que les acteurs privés utilisent des techniques de gestion durables des parcelles forestières.
- Travailler sur nouvelles techniques de production telles que le taillis à courte rotation sur des parcelles agricoles en relation avec la chambre d'agriculture.

Acteurs identifiés

Référents	Chargé de mission PCAET
Partenaires	Maison Paysanne, CTE, Actiforest, CAVALE, Syaden.
Calendrier	2022-2028
Budget	A déterminer
Moyens humains	0,05 ETP Chargé de mission PCAET. + 0,05 ETP Services techniques. Syaden .
	Conseil régional d'Occitanie : 30% de subvention pour le Développement des plateformes bois énergie. ADEME : 20 et 30% de subvention pour Développer l'offre de combustibles bois pour la valorisation en chaufferies
Lien autre action	Action n°8 : Favoriser la montée en compétences des élus sur les ENR afin de planifier un développement répondant aux enjeux énergétiques et écologiques. Action n°12 : Accompagner le développement d'une agriculture durable sur le territoire.

Indicateurs de suivi

- Nombre de projets de chaufferies à bois réalisés.
- Indicateur de durabilité des ressources locales à déterminer (étude du gisement supplémentaire annuel Limouxin en rapport avec les volumes exploités annuellement).
- Quantité d'énergie produite par les chauffages à bois sur le territoire (en GWh).
- Volume de bois transformé par les scieries locales (t ou m3)

Impact environnemental de l'action

A surveiller	Prélèvement en accord avec le volume annuel produit sur le territoire. Risque de pillage du territoire par l'export.
Indicateurs à suivre	Coupes annuelles en m ³ .
Éviter Réduire Compenser	Discuter avec les acteurs sur la nécessité d'une gestion durable de la ressource.

Action n°12 : Accompagner le développement d'une agriculture durable sur le territoire.		PRIORITÉ	2
		DIFFICULTÉ	2
		GES	2
		ÉNERGIE	2
		QUALITE DE L'AIR	2
Pilotes de l'action: CC Limouxin		1: faible < 2: moyenne < 3: forte	
	AXE n°4	Maintenir et développer la séquestration carbone sur le territoire.	
Autres actions sur le Limouxin	PETR – Action1.1.2 - Conforter et/ou retrouver une dynamique démographique en s'appuyant sur le développement de l'emploi et d'une offre d'habitat diversifiée, tout en modérant la consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers.		
	PETR – Action 3.3.5 - Assurer la préservation et la sécurisation de la ressource en eau.		
	CRTE – 2.2.1 - Mettre en œuvre une stratégie locale de développement agricole et viticole durable à l'échelle de la Vallée de l'Aude.		
	PADD - Orientation° 2 - Conforter la dynamique démographique tout en modérant la consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers.		
	PADD - Orientation° 9 – Assurer un avenir à l'agriculture du Limouxin dans sa diversité.		
Objectifs			
-Maintenir la population agricole par l'accompagnement au changement de pratiques agricoles (couverts végétaux, réduction d'intrants) . -Augmenter la fraction de matière organique des sols en stockant du CO2. -Diminuer les émissions ammoniacales (NH3). -Limitation du ravinement et coulées de boues lors de fortes précipitations. -Adapter l'agriculture au changement climatique par la valorisation de gisements locaux. (ex :déchets agricoles) -Soutenir l'installation de nouveaux agriculteurs en périphérie des communes par le biais du PLUI dans l'objectif de limiter l'urbanisation de terrains agricoles. --Préserver les paysages agricoles du Limouxin en limitant l'urbanisation à 67 ha d'ici 2028.			
Contexte			
Le territoire Limouxin comptait environ 594 d'agriculteurs en 2018 soit 6,8 % de la population du Limouxin (Données INSEE). En 2008 on en comptait encore 797. En 10 ans, on observe une perte de 25 % des agriculteurs. Dans la zone, l'activité agricole principale est la viticulture suivie de l'élevage. Le nombre de reprise d'exploitations est insuffisant, il conduit à l'enfrichement de terres agricoles et un inévitable agrandissement des exploitations restantes. Ces dernières devenant trop grandes elles deviennent difficilement transmissibles entraînant un phénomène de concentration. Conserver suffisamment d'agriculteurs est nécessaire pour maintenir l'emploi et orienter le territoire du Limouxin vers l'agriculture de demain. Les agriculteurs ont un impact environnemental majeur, il est nécessaire de les accompagner sur les enjeux de la transition écologique. Les thématiques prioritaires pour le territoire sont le foncier pour les nouveaux porteurs de projet, la fertilité des sols comme outil de stockage de carbone et les technologies permettant de sécuriser les productions. Afin de réaliser techniquement ces objectifs, le territoire à la chance d'être entouré d'acteurs locaux de confiance déjà engagés dans une démarche de stockage du carbone. En parallèle de la diminution du nombre d'agriculteurs, les surfaces artificialisées sur le Limouxin augmentent. Les terres agricoles fertiles attenantes aux zones Urbanisées sont lentement transformées en terrains constructibles. 35 communes du Limouxin possèdent 650ha de parcelles agricoles en zone urbanisable. Ce phénomène diminue le potentiel agricole, supprime la capacité de ces sols à absorber le carbone et augmente le phénomène d'inondations. En relation avec l'objectif gouvernemental zéro artificialisation nette, la CCL en relation avec les communes souhaite protéger les terrains ayant un potentiel agricole avéré.			

Déclinaison de l'action

1 ⇒ Participer à la protection des sols en co-investissant dans un semoir mis à disposition des agriculteurs.

- Réaliser une veille pour l'achat d'un semoir viticole adapté aux sols de la zone du Limouxin.
- Investir dans un semoir viticole choisi avec la CAVALE, un petit logo CAVALE et CCL serait rajouté sur l'outil.
- Organiser une réunion couvert végétaux avec des viticulteurs pour communiquer de la mise à disposition du semoir (ex:Domaine de Cazes).
- Proposer une formation annuelle pour les réglages du semoir.
- Fournir un carnet de suivi, chaque agriculteur inscrit sur le planning de réservation indique le nombre d'hectares à semer.
- Remonter les données des viticulteurs au chargé de mission du PCAET sur leur usage pour faire le suivi des pratiques.
- Le distributeur veillera au bon entretien du matériel afin de le rendre disponible au plus grand nombre.

2 ⇒ Valoriser les eaux usées pour proposer une irrigation en substitution au pompage de l'eau naturelle.

- Mettre en place une étude sur la réutilisation des eaux usées traitées (REUT) sur la station de Cépie.
- Contacter le gestionnaire de la station afin de rassembler des éléments techniques et réglementaires.
- Se concerter avec les acteurs politiques et agricoles de la commune pour présenter le projet.
- Monter un dispositif de traitement permettant d'atteindre une eau de qualité C afin d'être utilisable à certaines cultures irrigables.
- Connecter les agriculteurs à ce nouveau réseau d'irrigation proposant une eau durable.

3 ⇒ Soutenir les agriculteurs dans leur changement de pratiques.

- Présenter les problématiques des pratiques agricoles actuelles et proposer des formations techniques en relation avec des organismes techniques. (Chambre d'agriculture, maison paysanne)
- Organiser des visites de producteurs pour présenter les initiatives innovantes.
- Promouvoir des agriculteurs sur une presse locale afin de valoriser les nouvelles pratiques écologiques sur le territoire.

4 ⇒ Lutter contre l'artificialisation des sols autour des communes pour conserver le potentiel agricole du territoire.

- S'appuyer sur le diagnostic des parcelles réalisé par l'agence d'urbanisme dans les communes du Limouxin afin de ne plus artificialiser les sols ayant les meilleurs potentiels agricoles.
- Réserver par le biais du PLUI les terres cultivables proche des zones urbanisées pour les activités agricoles respectueuses de l'environnement.
- Permettre l'installation sur la ceinture des communes des porteurs de projet orientés sur l'alimentation en circuits courts.
- Demander aux maires de s'engager pour limiter l'artificialisation des sols.

Acteurs identifiés

Référents	Chargé de mission PCAET (Relation avec la cavale), Directeur des services techniques (REUT avec Véolia), Service urbanisme(artificialisation).
Partenaires	ADEME, CC (Charte forestière), Maison Paysanne, VEOLIA, Chambre d'agriculture, Arbres et paysages 11, Fédération de chasse, agences de l'eau, groupes 30000 (viti), SAFER, Terre de Lien .
Calendrier	2022-2028
Budget	18130€ pour le semoir
Moyens humains	0.1 ETP chargé de mission PCAET.
Dispositifs Financiers	1 ⇒Subvention du Conseil départemental de l'Aude et de la Chambre d'agriculture de l'Aude : Mettre en place des actions pour développer l'agriculture audoise.

Lien autre action	Action 10 : Développer la filière Biogaz sur le territoire. Action 13 : Relocaliser l'alimentation sur le territoire afin de multiplier les circuits court. Action 14 : Lutter contre les phénomènes de ruissellements.
Indicateurs de suivi	
-Surfaces de vignes couvertes par an. (Ha/an) -Nombre de participants aux formations sols. -Volume d'eau traité valorisé (m³) -Nombre d'agriculteurs du territoire Limouxin engagés dans une démarche innovante. -Evolution des surfaces du territoire agricoles attenantes des communes protégées de l'artificialisation par le biais du PLUI.	
Impact environnemental de l'action	
A surveiller	Concentration du phénomène d'urbanisation autour des zones urbanisées.
Indicateurs à suivre	Surfaces Agricoles urbanisées autour des villages (Ha).
Éviter Réduire Compenser	Sanctuariser les zones de production avec un potentiel de production important à l'aide du prochain PLUI.

Action n° 13 : Relocaliser l'alimentation sur le territoire afin de multiplier les circuits courts.		PRIORITÉ	2
		DIFFICULTÉ	2
		GES	2
		ÉNERGIE	1
		QUALITE DE L'AIR	2
Pilotes de l'action : CC Limouxin, PAT.		1: faible < 2: moyenne < 3: forte	
	AXE n°4	Protéger les populations et les activités économiques en s'adaptant au changement climatique.	
Autres actions sur le Limouxin		CRTE – 2.2.2 - Assurer une alimentation locale et de qualité par la mise en œuvre du Projet Alimentaire territorial (PAT) de la Vallée de l'Aude. CLS : Objectif 1 : Éducation/sensibilisation de tous publics à une alimentation de qualité. Objectif 2 : Favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour les publics précaires, fragiles ou isolés. Plan Communal de Sauvegarde (Alimentaire) : Assurer une alimentation sur les communes en cas de rupture de la logistique d'approvisionnement des grandes surfaces. (Réflexion porté par Stéphane Linou)	
Objectifs			
-Augmentation du nombre d'installations en agriculture pour l'alimentation locale. -Diversification des activités agricoles du territoire. -Accroître le marché local en sollicitant le marché public. -Plus d'engagement de la part des élus pour mettre des terres communales à disposition de porteurs de projets agricoles (vente ou fermage). -Développement de couronnes de productions alimentaires autour des communes permettant de protéger le foncier de l'artificialisation. -Soutenir les initiatives territoriales en faveur des produits agricoles locaux.			
Contexte			
L'Aude est un département dont les activités agricoles sont géographiquement très spécialisées. Au sein de la zone Limouxin on retrouve en majorité des activités viticoles. Les filières locales alimentaires contribuent peu à alimenter les habitants du Limouxin. Les agriculteurs fournissant des produits locaux n'arrivent pas à commercialiser suffisamment de volumes pour organiser des approvisionnements réguliers. Les producteurs Audois réunis dans l'association Viande Pyrénées Audoise et l'association Fruits et Légumes de la Haute vallée de l'Aude commercialisent donc plus avec les départements frontaliers. Ainsi les surfaces commerciales du Limouxin reçoivent majoritairement des denrées ayant des émissions de CO2 supplémentaires dues aux transports. Actuellement le Limouxin héberge des actions de résilience alimentaire notamment par le biais du Projet Alimentaire Territorial mais les volumes commercialisés sont faibles. Côté production Il existe paradoxalement de nombreux porteurs de projets agricoles diversifiés mais l'accès au foncier est difficile.			
Déclinaison de l'action			
Pérenniser des filières alimentaires courtes sur le territoire en soutenant le Plan Alimentaire Territorial (PAT): -Faciliter les interactions avec les élus des communes avec des associations cherchant du foncier. -Maintenir et l'améliorer les ateliers de transformation du territoire. -Faciliter la mise à disposition de foncier pour les nouveaux agriculteurs en organisant des réunions entre les porteurs de projets et la commune. -Lancer des campagnes de communication en faveur d'une alimentation locale pour accroître les volumes de vente des producteurs. -Participer aux démarches locales pour la résilience alimentaire des territoires avec la maison paysanne.			

Acteurs identifiés	
Référents	Chargé de mission PCAET, Maison Paysanne (PAT).
Partenaires	BIOCIVAM, DRAFF, Institut supérieur des élus (Stéphane Linou), restauration collective, associations, collectifs citoyens.
Calendrier	2023 (voir reconduction)
Budget	Finances à prévoir selon les besoins identifiés.
Moyens humains	0,05 ETP chargé de mission PCAET Chargé de mission charte forestière haute vallée de l'Aude.
Dispositifs Financiers	Aide financière de la banque des territoires pour développer l'agriculture urbaine. Aide financière de la banque des territoires pour Accompagner les projets de l'économie circulaire, alimentation, circuits courts
Lien autre action	Action 12 : Accompagner le développement d'une agriculture durable sur le territoire.
Indicateurs de suivi	
-Nombre d'actions de communication réalisées en relation avec le PAT. -Nombre d'élus ayant mis à disposition du foncier et surface mise à disposition (Ha). - Nombre de communes impliqués l'alimentation locale(cantines).	
Impact environnemental de l'action	
A surveiller	
Indicateurs à suivre	
Éviter Réduire Compenser	

Action n°14 : Restauration du cycle de l'eau.		PRIORITÉ	3
		DIFFICULTÉ	2
		GES	1
		ÉNERGIE	1
		QUALITE DE L'AIR	1
Pilotes de l'action : CC Limouxin, Communes.		1: faible < 2: moyenne < 3: forte	
	AXE n°5	Protéger les populations et les activités économiques en s'adaptant au changement climatique.	
Autres actions sur le Limouxin	CRTE 1.3.3 Disposer de ressources suffisantes en alimentation et de traitement en eau, en assurant la gestion des risques d'inondations. PADD -Orientation 17 -Prendre en compte les risques de toute nature.(PPRI)		
Objectifs			
-Réduire les crues lors d'épisodes de fortes précipitations. -Diminution des charges liées à la voirie. -Réduire l'intensité des phénomènes d'inondations.			
Contexte			
D'après le GIEC(Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), au rythme actuel du réchauffement climatique, les dégâts provoqués par les inondations vont être "multipliés par 10 à la fin du XXIe siècle. Le limouxin a connu des épisodes d'inondations, les coûts financiers et humains à chaque épisode sont considérables. Les deux principaux leviers pour diminuer ces ruissellements sont les pratiques agricoles et la désartificialisation des sols. Lors d'orages, les sols viticoles compacts et souvent sans enherbement n'absorbent pas efficacement l'eau. Dans les zones urbanisées les revêtements utilisés ne sont pas perméables. Les principaux coûts des communes suites aux inondations sont liés à l'entretien de la voirie, notamment l'éboulement des talus causés par la fréquence d'épisodes orageux. Sur des épisodes plus violents les infrastructures sont aussi concernées. L'enjeu est donc autour de l'aménagement du territoire, des zones doivent être protégés afin de limiter l'impact d'épisodes climatiques extrêmes. Une étude a montré que les zones humides de la vallée de l'Aude contiennent autant d'eau que les barrages de l'Aude.			
Déclinaison de l'action			
1 ⇒ Gérer les eaux pluviales sur le territoire. - Étudier l'opportunité de réaliser des OAP spécifiques à la gestion des eaux pluviales par le biais du PLUi - Construire des bassins de rétention des eaux pluviales et des champs d'expansion des crues à l'aide de diagnostics. - Diagnostiquer à l'aide du SMMAR les zones humides à réhabiliter et à protéger. - Étudier les zones de bon fonctionnement sur trois affluents de l'Aude (Cougaing, le Sou et la Corneilla) - Étudier les zones de ruissellement sur Limoux.			
2 ⇒ Accompagner les communes dans la gestion des zones inondables qui se situent hors PPRI. - Créer un zonage spécifique pour les communes de l'intercommunalité dans le cadre du nouveau PLUI.			
3 ⇒ Dé-imperméabiliser des zones urbanisées (parkings, cour d'écoles...) utilisant des revêtements perméables à l'eau. -Diagnostic des surfaces à dé-imperméabiliser. -Encourager l'usage de revêtements perméables auprès des acteurs ayant la gestion de surfaces à proximité de cours d'eau. -Préserver les zones humides, réservoirs tampons lors d'épisodes de crues.			

Acteurs identifiés	
Référents	Directeur du Service urbanisme, Chargé de mission PCAET.
Partenaires	Chambre d'Agriculture, Syndicats de rivière (SMMAR), CEPRI, ARB Occitanie.
Calendrier	2022-2028
Budget	Non budgété.
Moyens humains	0,025 ETP Chargé de mission PCAET.
Dispositifs Financiers	1&2 ⇒ Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, Conseil départemental de l'Aude, Conseil régional d'Occitanie, Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières (SMMAR): Investir dans le domaine de la Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations
Lien autre action	Action n°12 : Accompagner le développement d'une agriculture durable sur le territoire.
Indicateurs de suivi	
-Nombre de bassins et champs d'expansion construits. -Surfaces naturelles protégées pour lutter contre le ruissellement (Ha). -Surfaces agricoles potentiellement urbanisables protégées le PLUi limouxin (Ha). -Surface engagée dans un processus de dés-imperméabilisation (m²).	
Impact environnemental de l'action	
A surveiller	
Indicateurs à suivre	
Éviter Réduire Compenser	

Action n° 15: Réduire la production de déchets sur le territoire.		PRIORITÉ	3
		DIFFICULTÉ	1
		GES	2
		ÉNERGIE	1
		QUALITE DE L'AIR	2
Pilotes de l'action : CC Limouxin.		1: faible < 2: moyenne < 3: forte	
	AXE n°5	Protéger les populations et les activités économiques en s'adaptant au changement climatique.	
Autres actions sur le Limouxin	CRTE 2.3.2 - Poursuivre la politique de réduction de production de déchets, et d'optimisation du tri et favoriser l'économie circulaire. Plan de réduction des émissions de polluants atmosphériques (PREPA) prévoit, afin de lutter contre le brûlage à l'air libre des déchets verts.		
Objectifs			
-Diminuer de 50% la fraction organique des ordures ménagères sur le Limouxin en 2025. -Réduire la part du volume de déchets verts collectés par camion. -Accompagner les organismes dont l'activité se destine à la valorisation des ressources locales. -Favoriser le retour à l'emploi à travers les chantiers proposés par des entreprises de réinsertion.			
Contexte			
En 2021, d'après le service de collectes des ordures du Limouxin, la production d'ordures ménagères s'élève à 7520 tonnes soit 273kg d'ordures par habitants. 30 % de ces déchets fermentescibles se retrouve dans les ordures ménagères soit 2256t pour un coût de 1 million d'euros. À cela s'ajoute les déchets verts des communes dont la quantité exportée sur la plateforme du COVALDEM s'élève à 2871 t. Le poids total de déchets organiques transporté s'élève à 5127 t. Par la non-utilisation de ces déchets localement, le territoire émet plus de GES car des flottes de poids lourds sont employées pour déplacer ces déchets organiques. La collecte des déchets verts permet de transporter 3t par camion à destination de la déchetterie de St martin, une fois broyés les déchets végétaux sont exportés par chargement de 10,5 tonnes sur la plateforme du Covaldem à Alzonne hors du territoire. Annuellement sont mobilisés au minimum 493 camions pour exporter des déchets verts. Hors déchets bruts, le territoire possède des recycleries permettant de réutiliser des outils ou de les convertir pour d'autres usages. Le parchemin sur le territoire Limouxin traite annuellement 400Tonnes, cette association est un modèle dans le domaine de la déconstruction et constitue un vrai atout. Le Limouxin est un territoire à taille humaine dimensionné pour avoir la capacité de récupérer la plupart des matériaux et de les revendre sur le territoire. L'existence de ce type de structure permet à des personnes à faible revenus de s'équiper avec des produits destinés à être détruits. Le recyclage d'objets initialement destinés aux ordures crée de l'emploi et de la solidarité pour les personnes précaires.			
Déclinaison de l'action			
1 ⇒ Diminuer les volumes de collecte de déchets organiques par une valorisation locale. -Promouvoir le compostage par les associations de terrain. -Permettre à tous les habitants de composter sur place (composteur individuels et collectifs) -Créer des points de compostage bois en relation avec les communes et former des maîtres composteurs. -Organiser avec les services techniques en relation avec les communes le fonctionnement et l'entretien des points de compostage créés. -Mise à disposition de broyeurs de végétaux sur des communes ayant des ressources en déchets verts décidé lors de la commission déchets. -Etudier l'opportunité d'un service de ramassage communal pour diminuer la combustion des déchets verts (sanctionné par la loi) chez les particuliers et le dépôt sauvage pour les professionnels.			

-Contribuer à la restitution directe des déchets vert auprès des agriculteurs en étudiant la solution du compostage au champs.

2⇒ Créer de l'activité économique avec des ressources locales non valorisées dans une logique d'économie circulaire : (Recyclerie...)

-Participer à des actions locales de valorisation de ressources à recycler avec des organismes tels que la CTE.

-Promouvoir la maîtrise d'ouvrage déconstruction de l'association du Parchemin dans l'objectif de multiplier l'économie circulaire et solidaire.

-Communiquer sur des actions emblématiques afin de mobiliser la population locale vers des activités ludiques en faveur de la transition écologique.

-Ajouter une clause déconstruction sélective pour tous les bâtiments publics du Limouxin afin d'associer le démolisseur à une recyclerie.

Acteurs identifiés

Référents	Directeur des Services techniques, Chargé de mission PCAET.
Partenaires	Communes, CCL, Covaldem, Parchemin, SAPIE, Entreprises.
Calendrier	Année 2022/2023
Budget	Hypothèse des besoins pour le Limouxin pour le compostage à 100% : 3891 en individuel et 121 en collectif 40 € par composteur de 300L et 400 € par point de compostage collectif. Soit un budget estimatif de 393360 € Broyeurs de branches : 30 000 € pour 15 broyeurs
Moyens humains	0,05 ETP Chargé de mission PCAET, 1 chargé de mission déchets. Maitre composteur
Dispositifs Financiers	1 ⇒ Conseil régional d'Occitanie : Subvention max de 50000 € pour réaliser des projets locaux en matière d'économie circulaire et de déchets.
Lien autre action	Action n°6 : Réflexion sur une mobilité propre pour la CCL. Action n°3 : Soutenir les filières matériaux locaux écoresponsables pour le secteur du bâtiment. Action 10: Développer la filière Biogaz sur le territoire.

Indicateurs de suivi

- Nombre de composteur individuels(300L) et points de compostage collectifs créés (1000L).
- Poids des déchets verts exportés hors du Limouxin.
- Part de déchets fermentescibles dans les ordures ménagères du Limouxin.
- Nombre d'actions accompagnées en faveur de la valorisation des ressources locales.
- Volumes de déchets traités sur les recycleries Limouxines. (Tonnes/an)
- Nombre de bâtiments publics déconstruits.

Impact environnemental de l'action

A surveiller	Si des déchets verts sont utilisés en circuit court sur le territoire, veiller au respect de la réglementation ICPE afin de ne pas engendrer de pollutions localement.
Indicateurs à suivre	Validité des installations et pratiques normées.
Éviter Réduire Compenser	Accompagner les communes et agriculteurs au respect des réglementations.

Action n°16 : Mettre en place une politique d'éco responsabilité interne à la CCL.		PRIORITÉ	1
		DIFFICULTÉ	1
		GES	1
		ÉNERGIE	1
		QUALITE DE L'AIR	1
Pilotes de l'action : CC Limouxin		1: faible < 2: moyenne < 3: forte	
	AXE n°5	Protéger les populations et les activités économiques en s'adaptant au changement climatique.	
Autres actions sur le Limouxin	En interne		
Objectifs			
-Aider les employés à diminuer leur impact sur l'environnement tout en faisant des économies. -Former les salariés à des pratiques écologiques pouvant être déclinées dans leur quotidien. -Motiver les salariés à la diminution de leur impact individuel. -Diminution des charges fixes liées à l'énergie.			
Contexte			
L'enjeu de la transition et de mettre chaque personne acteur de son environnement en facilitant le changement d'attitude. La réussite de cette ambition doit être faite de manière progressive et incitative afin de mobiliser. Les lieux de travail sont les meilleurs endroits pour donner aux salariés quelques bons réflexes applicables facilement dans leur quotidien.			
Déclinaison de l'action			
1 ⇒ Mise en place d'un groupe de covoiturage sur Mobil'Aude. -Trouver un référent de groupe pour la création d'un groupe de covoiturage sur le Limouxin. -Utiliser le service communication interne afin de fédérer des utilisateurs. -Faire un retour trimestriel de l'utilisation de l'application auprès des salariés de la CCL par le service communication. 2 ⇒ Sensibiliser les agents de la collectivité à l'éco responsabilité. - Mettre en place des campagnes de sensibilisation à destination des agents de la collectivité les incitant à avoir un comportement écoresponsable. -Relever les suggestions des employés à travers une boîte à idées afin d'organiser des cercles de qualité permettant d'améliorer les pratiques du quotidien. -Acheter des fournitures et consommables sur des critères responsables avec le service marché. -Sensibiliser les décisionnaires et les personnes chargées du budget à comprendre l'impact climatique de leurs dépenses avec I4CE. -Autoriser le télétravail un jour par semaine selon les missions et les fonctions. -Proposer des formations à l'écoconduite aux agents utilisant les véhicules au quotidien. -Fournir aux communes une synthèse annuelle des bonnes pratiques écoresponsables permettant d'initier leurs propres actions en interne. -Mettre en place un système de management de l'énergie.			
Acteurs identifiés			
Référents	Service SAAD, Service RH, Service marché et finances, Service Communication, Ensemble des chefs de service.		
Partenaires	CNFCE, Prestataires de formation.		

Calendrier	Année 2022/2023
Budget	2350 €
Moyens humains	0,025 ETP Chargé de mission PCAET. Formateurs.
Dispositifs Financiers	Mettre en place un système de management de l'énergie : Prime plafonnée à 40 000 € HT, est égale à 20 % des dépenses énergétiques annuelles des sites certifiés.
Lien autre action	Action 6: Réflexion sur une mobilité propre pour la CCL.
Indicateurs de suivi	
-Nombre de personnes ayant utilisé le covoiturage via Mobil'aude. -Nombre de personnes sensibilisées aux budgets climat. -Nombre de personnes en télétravail 1j/s. -Consommation électrique des bâtiments (MW/H). -Nombre idées du cercle de qualité mise en œuvre.	
Impact environnemental de l'action	
A surveiller	
Indicateurs à suivre	
Éviter Réduire Compenser	

Action n° 17 : Sensibiliser la jeunesse à l'environnement.		PRIORITÉ	1
		DIFFICULTÉ	1
		GES	2
		ÉNERGIE	2
		QUALITE DE L'AIR	2
Pilotes de l'action : CC Limouxin, Communes, Écoles primaire & secondaire.		1: faible < 2: moyenne < 3: forte	
	AXE n°5	Protéger les populations et les activités économiques en s'adaptant au changement climatique.	
Autres actions sur le Limouxin			
Objectifs			
-Proposer par le moyen d’animations ludiques, des modules de présentation des enjeux de la transition écologique. -En association avec les établissements de l’enseignement secondaire du Limouxin, proposer des concours en lien avec la transition écologique. -Poursuivre annuellement l’action si l’établissement souhaite participer directement au financement car parfois les gains énergétiques à la suite des formations couvrent les frais engagés.			
Contexte			
Les jeunes sont les actifs de demain, il y a donc un enjeu à former les générations futures. Une étude mondiale réalisée dans dix pays du monde révèle que 45% des jeunes souffrent d'éco-anxiété. L'inaction climatique des gouvernements serait l'un des principaux facteurs de ce sentiment de détresse. Cette génération sera donc en attente de connaissance pour pouvoir demain participer à cette transition énergétique en tant que futur citoyen. La formation dans les écoles primaires passe par de la sensibilisation et des ateliers, dans les établissements secondaires sont encouragées les mises en situation au travers des challenges. Il existe des associations sur le territoire financées en partie par l’intermédiaire des Certificats d'Economie d’Energie (CEE). La communauté de communes du limouxin financerait ce genre d’initiatives la première année puis les établissements seront libres de poursuivre ces initiatives selon les bénéfices observés.			
Déclinaison de l’action			
1 ⇒ Mener des actions de sensibilisation pour les 2-12ans portées par des associations ou des organismes publics. -Confier par le programme WATTY MOBY par le biais de l’association des petits débrouillard la formation de 15 classes de la maternelle au CM2 sur le sujet de la transition écologique. -Mener des actions de sensibilisation portées par des associations d’éducation à l’environnement. (ex Gée Aude, Aude Claire, L’Aude au Nat...) 2 ⇒ Impliquer des collégiens et lycéens dans des projets liés à la transition écologique. -Participer au programme CUBE.S organisé annuellement par IFPEB, il se présente sous la forme d’un concours inter établissement donc le but est la mise en œuvre d’actions par les étudiants pour limiter les consommations d’énergie.			
Acteurs identifiés			
Référents	Chargé de mission PCAET, Service Enfance Jeunesse.		
Partenaires	Gée aude, Aude claire, WATTY, IFPEB, Cerema.		
Calendrier	Année 2023, étudier la reconduction annuelle si porté financièrement par les écoles,		

	communes ou établissements secondaires.
Budget	1 ⇒ 2-12ans avec Watty: 300€ par classe pour un volume de 15 classes, soit un total de 4500€. Aude au nat: Prix intervenant demi-journée (200 à 250 euros) Aude Claire: 300 euros la demi-journée et 500 la journée. 2 ⇒ étudiants du secondaire (concours CUBE.S) 1000€ par établissement soit un total de 5000 € .
Moyens humains	0,05 ETP Chargé de mission PCAET. Intervenants.
Dispositifs Financiers	Financement majoritaire de certaines associations permis par les CEE (Certificat d'Économie d'Énergie).
Lien autre action	
Indicateurs de suivi	
-Nombre d'étudiants du primaire, sensibilisés aux enjeux de la transition énergétique. -% d'économies d'énergies réalisées dans les établissements secondaires.	
Impact environnemental de l'action	
A surveiller	
Indicateurs à suivre	
Éviter Réduire Compenser	

Action n°18 : Faire des communes un modèle d'adaptation au changement climatique.

PRIORITÉ	2
DIFFICULTÉ	1
GES	1
ÉNERGIE	2
QUALITE DE L'AIR	1

Pilotes de l'action : Communes

1: faible < 2: moyenne
< 3: forte



AXE n°5

Protéger les populations et les activités économiques en s'adaptant au changement climatique.

Autres actions sur le Limouxin

PETR - 3.3.1 - Préserver et valoriser le patrimoine de la Vallée de l'Aude (petites et grands paysages, patrimoine végétal...) et les sites urbains et patrimoniaux emblématiques.
PADD – Orientation n°13 - Accompagner qualitativement les évolutions des formes urbaines et architecturales, des espaces et des paysages ruraux et montagnards.

Objectifs

- Limiter le phénomène d'îlot de chaleur urbain par la végétalisation des zones artificialisées.
- Créer des lieux de vie attractifs pour la population locale.
- Réduire la facture énergie.
- Préserver la ressource en eau potable en diminuant les consommations non vitales.

Contexte

Pour les risques climatiques futurs il peut être opportun repenser certaines pratiques permettant d'économiser les ressources. Plus largement, une commune se préparant aux contraintes climatiques à venir réalise déjà des économies au présent et pour le futur. Le changement de certaines pratiques en amont est nécessaire afin de limiter notre empreinte. A l'échelle d'une commune, gérer la consommation d'énergie est une mesure permettant de contribuer à un effort global tout en diminuant sa facture (37% en moyenne est consommé par l'éclairage public). Dans des plus petites communes c'est parfois 70% d'économies réalisées. Le gain moyen est de 6000 euros par communes grâce à l'extinction de l'éclairage public. Dans un contexte de réchauffement climatique d'autres ressources comme l'eau sont menacées de raréfaction. Les communes, actrices des usages de leurs habitants ont la mission de sensibiliser les habitants au bon usage de l'eau. Les communes ont aussi le pouvoir de contribuer au bon état de l'eau dans les rivières et les nappes en réalisant des actions à destination de l'agriculture émettant des molécules chimiques. Les actions en faveur de l'écologie sont compatibles avec le bien-être de la population, par exemple, végétaliser des zones construites peut diminuer localement la température lors de canicules. En dehors des actions le maire a aussi autorité pour faire respecter la loi

Déclinaison de l'action

1 ⇒ Favoriser les replantations d'arbres et les secteurs végétalisés pour limiter le phénomène d'îlot de chaleur.

- Repérer les principales zones pouvant être revégétalisées (bitume, espace sans arbre...)
- Sélectionner des essences d'arbres locales et des plantes ne nécessitant peu ou pas d'eau.
- Mise en place des espaces végétalisés dans vos communes et favoriser les enherbements naturels.
- Protéger les zones déjà végétalisées.

2 ⇒ Mettre en place une Gestion raisonnée de l'énergie.

- Réaliser un diagnostic énergétique gratuit des communes avec le Syaden (utilisation de l'énergie, bâtiments).
- Développer progressivement l'extinction nocturne en semaine.
- Informer les habitants de la démarche d'arrêt de l'éclairage nocturne. (Affiches de communication préparées par la CCL)
- Changer les éclairages avérés énergivores pour des éclairages plus économes (ex: LED; autres...), formation possible d'un groupe de commande.

3 ⇒ Mettre en place une gestion raisonnée de l'eau

- Sensibiliser les habitants à mettre en œuvre des actions pour une meilleure utilisation de l'eau potable.
- Réaliser un diagnostic de l'état des réseaux de la commune pour détecter les potentielles fuites.
- Recherche de financements pour les travaux de restauration du réseau.

4 ⇒ Réduire la pollution des produits phytosanitaires dans les cours d'eau et nappes.

- Construction d'aires de lavage des pulvérisateurs pour les agriculteurs.
- Investir dans un panneau d'affichage pour rappeler la réglementation en vigueur.
- Communiquer sur l'importance de l'enherbement sur les parcelles agricoles en bord de ruisseau ou cours d'eau auprès des agriculteurs de votre commune.

Acteurs identifiés

Référents	Chargé de mission PCAET, Services techniques.
Partenaires	Employés communaux, Département de l'Aude, SYADEN, Cabinet d'étude OPALE, Veolia, Saur, Suez, pépinières départementales et chef de projet arbres et paysages.
Calendrier	Année 2022 / 2028
Budget	Prix de la replantation d'arbres et de secteurs végétalisés à déterminer avec un pépiniériste. Coût de l'éclairage à déterminer sur devis.
Moyens humains	Engagement des élus.
Dispositifs Financiers	2 ⇒ Subvention SYADEN de 60% pour un plafond de 25000€ par an. Subvention possible de la DETR DSIL et Région 3 ⇒ Subvention Agence de l'eau et du département.
Lien autre action	Action n°1 : Rénovation du parc privé et public. Action n°14 : Lutter contre les phénomènes de ruissellement.

Indicateurs de suivi

- Nombre de communes ayant engagé une démarche de verdissement.
- Nombre d'heures d'éclairage supprimées.
- Nombre d'éclairages changés.
- Diminution des consommations d'eau dans les communes impliquées.
- Nombre d'aires de lavage de pulvérisateurs agricoles aux normes construites.

Impact environnemental de l'action

A surveiller

Indicateurs à suivre

Éviter Réduire Compenser

Action n° 19 : Encourager et accompagner les entreprises du territoire à entamer des démarches de transition écologiques et énergétiques.		PRIORITÉ	2
		DIFFICULTÉ	2
		GES	3
		ÉNERGIE	3
		QUALITE DE L'AIR	3
Pilotes de l'action : CC Limouxin, Entreprises majeures du territoire.		1: faible < 2: moyenne < 3: forte	
	AXE n°5	Protéger les populations et les activités économiques en s'adaptant au changement climatique.	
Autres actions sur le Limouxin	PETR – 2.2.4 - Valoriser à l'échelle du PETR de la Vallée de l'Aude les ressources naturelles via la production d'énergies renouvelables. CRTE -2.3.3- Elaborer une stratégie à l'échelle du CRTE pour favoriser le développement d'énergies renouvelables portées par les acteurs publics et privés participatifs, créant de la valeur sur le territoire. PADD orientation 11 – Valoriser à l'échelle communautaire les ressources naturelles via la production d'énergies renouvelables.		
Objectifs			
-Sensibiliser le secteur de l'industrie aux ambitions de la transition engagée sur le territoire. -Proposer une liste d'actions issues du PCAET sur lesquelles les entreprises pourraient s'engager. -Tester l'opportunité de former un groupe d'entrepreneurs dans une démarche de transition écologique. -Aider les entreprises à passer aux énergies renouvelables pour le maintien d'activités durables.			
Contexte			
En 2019, Le secteur de l'industrie consomme 17,5 % de l'énergie soit 118 Gwh. Il est aussi responsable de 12,5 % des émissions de gaz à effet de serre. Le territoire héberge donc des acteurs ayant une action directe importante sur la réduction des consommations et des émissions. L'enjeu principal est le passage de l'utilisation d'énergies fossiles aux énergies renouvelables pour le maintien d'activités industrielles. Le mix énergétique de l'industrie Limouxine est de 58 % de gaz, 22 % de produits pétroliers et 20 % d'électricité. Actuellement ces acteurs industriels sont totalement dépendant de l'extérieur pour leur approvisionnement énergétique. Dans une tendance à l'utilisation d'ENR locales, celles-ci pourraient être exploitées massivement pour remplacer une partie des approvisionnements en énergies fossiles.			
Déclinaison de l'action			
1 ⇒Mettre en œuvre avec les entreprises majeures du territoire des actions en faveur du développement durable. -Recenser les entreprises majeures du territoire dans une base de données entreprise avec l'appui de la CCI. -Contacter chaque entreprise afin de connaître leur niveau d'implication dans les actions en faveur de la transition. -Mettre en lien les entreprises intéressées par un sujet particulier avec les partenaires identifiés. (aide au financement, besoin d'ingénierie...) -Coconstruire avec les entreprises un plan de transition écologique et énergétique. -Aider le secteur de la construction à développer les bio matériaux.			
Acteurs identifiés			
Référents	Chargé de mission PCAET.		
Partenaires	CCI, SYADEN, ADEME, Région Occitanie, fonds européens.		
Calendrier	2023-2028		

Budget	Non défini.
Moyens humains	0.1ETP Chargé de mission PCAET. Personnel d'entreprise engagé dans une démarche de transition.
Dispositifs Financiers	Banque des territoires : Investir dans les projets d'énergies renouvelables. Conseil Régional d'Occitanie : Subvention à 50 % pour Développer des chaufferies biomasse et réseaux de chaleur. ADEME : Dispositif national Industrie Zéro Fossile Volet 3 (DECARB FLASH) pour projet dont l'investissement est compris entre 100k et 3M. ADEME : Appel à projets - Mixité pour la construction bas carbone.
Lien autre action	Action n°3 Soutenir les filières matériaux locaux écoresponsables pour le secteur du bâtiment. Action n°11 Gérer les ressources en bois et investir dans le bois énergie. Action n°10 Développer des ENR électriques sur le territoire.
Indicateurs de suivi	
-Nombre d'entreprises ayant une démarche de transition. -Nombre et puissance des projets ENR entrepris. -évolution de la consommation énergétique des entreprises en transition.	
Impact environnemental de l'action	
A surveiller	Les activités industrielles, même plus écologiques viendront ajouter une pression supplémentaire pour les ressources locales.
Indicateurs à suivre	Durabilité de la ressource utilisée.
Éviter Réduire Compenser	Sensibiliser les entreprises sur la disponibilité des matériaux utilisés.

Action n° 20 : Piloter, animer et évaluer le PCAET.		PRIORITÉ	3
		DIFFICULTÉ	1
		GES	3
		ÉNERGIE	3
		QUALITE DE L'AIR	3
Pilotes de l'action : Pilotes et Partenaires du PCAET		1: faible < 2: moyenne < 3: forte	
	AXE n°6	Communication et gouvernance	
Autres actions sur le Limouxin			
Objectifs			
-Assurer le déploiement et le suivi du PCAET sur le LIMOUXIN par le biais des acteurs du territoire. -Créer une relation de confiance et de proximité avec les élus dans la durée du plan (6ans). -Inscrire la transition écologique comme thématique de développement territorial.			
Contexte			
Le PCAET est un dispositif spécifique des EPCI à fiscalité propre, c'est un projet de territoire dont l'initiative est portée par l'état. Cependant pour le déploiement du PCAET, c'est au territoire et à ses acteurs à s'emparer des sujets majeurs de la transition écologique réunis en plusieurs axes. Selon la taille de La communauté de commune impliquée dans la rédaction de son PCAET, le chargé de mission sélectionné n'a pas la même fonction. Dans les agglomérations le chargé de mission peut s'appuyer sur d'autres personnes employées pleinement dans des fiches action du PCAET. Dans le cas du Limouxin il y a plusieurs personnes affectées à différents projets (PETR, petite ville de Demain...) grâce à des financements extérieurs, souvent européens. Cependant il est complexe de construire un plan d'action avec des objectifs précis de par le faible niveau de structuration et de moyens des organismes et communes. Le PCAET du limouxin est un outil utilisable par toutes les parties prenantes sur les sujets de la transition écologique. Chaque partenaire de la démarche peut susciter une réunion sur son champ de compétence. Les associations représentées par des citoyens sont force de proposition pour les sujets de la transition écologique. Les collectivités territoriales veillent à la pertinence des actions en relation avec les objectifs. Les élus locaux du territoire incarnés par les maires ont un rôle d'appropriation du PCAET pour le proposer sur leurs communes. Le chargé de mission PCAET mobilisera ces acteurs politiques et techniques pour mener à bien les actions.			
Déclinaison de l'action			
1 ⇒ Formaliser le suivi du PCAET formé des représentants politiques, associatifs et institutionnels. -Présenter les objectifs du PCAET Limouxin avec tous les élus du territoire et acteurs impliqués lors d'une réunion de lancement. (État, région, communes, partenaires techniques et financiers, associations) -Créer un groupe de co-pilotage pour le suivi du PCAET. -Former des groupes de travail et sur des thématiques particulières issues des fiches action. -Conforter la démarche PCAET auprès de l'ensemble des acteurs du territoire après 3 ans (bilan mi-parcours) -Réunir les partenaires du PCAET Limouxin pour l'évaluation finale en rapport avec les trajectoires fixées.			
2 ⇒ Valider les fonctions du chargé de mission - Veiller à la mise en œuvre du plan d'action rédigé à destination des acteurs du territoire, puis assurer son suivi. - Identifier les sources de financement externes : Financement européen, financement d'Etat, ADEME... utiliser la plateforme aides territoriales en fonction des besoins exprimés. (Matériel, ingénierie...)			

- Répondre aux questions des élus sur le PCAET et la transition écologique à travers un numéro dédié.
- Organiser des groupes de travail autour des objectifs du PCAET.
- Travailler en synergie avec les référents des autres plans pour le territoire et le service communication de l'intercommunalité pour mutualiser les moyens.
- Créer une enquête annuelle pour alimenter le suivi des indicateurs.
- Convertir les actions entreprises issues de l'enquête pour estimer les économies d'énergie et en émissions de CO2 évitées.
- Intégrer la Communauté de Communes des Pyrénées audoises dans la démarche PCAET sur les thématiques de territoire (PETR).

Acteurs identifiés

Référents	Chargé de mission PCAET.
Partenaires	Région Occitanie, DREAL, ADEME, Programme Leader, CCPA, CCL.
Calendrier	2022-2028
Budget	30 000 euros brut par an (chargé de mission)
Moyens humains	- 1 ETP chargé de mission - Prestations réalisées par des organismes d'accompagnement.
Dispositifs Financiers	ADEME : Aides aux actions en faveur de la transition écologique, aides pour poste de chargé de mission. Dispositif de soutien à la création de postes de Conseil en énergie partagé (CEP) : Aide 2022. Pendant 3 ans, l'ADEME cofinance la création de postes CEP. Le dispositif vise les petites communes et le réseau est animé par l'ADEME. Programme Territoire engagé - Accompagnement des collectivités par un conseiller Climat Air Énergie.
Lien autre action	Toutes Actions du PCAET.

Indicateurs de suivi

- Nombre de groupes de travail.
- Nombre d'actions réalisées.
- Enquête de satisfaction des élus.
- Contribution des actions sur la production d'ENR et la diminution des GES.

Impact environnemental de l'action

A surveiller	
Indicateurs à suivre	
Éviter Réduire Compenser	

Action n°21 : Mettre en place une communication dense efficace et diversifiée à l'aide des moyens de communication existants du Limouxin.		PRIORITÉ	3
		DIFFICULTÉ	1
		GES	3
		ÉNERGIE	3
		QUALITE DE L'AIR	3
Pilotes de l'action : Service communication de l'intercommunalité et de la ville de Limoux.		1: faible < 2: moyenne < 3: forte	
	AXE n°6	Communication et gouvernance	
Autres actions sur le Limouxin			
Objectifs			
-Faciliter le processus de communication et la validation des demandes. -Créer des supports de communication adaptés à chacun. -Remonter les données nécessaires au suivi et à l'évaluation du PCAET.			
Contexte			
Afin que le PCAET impacte le territoire, la capacité de communiquer avec celui-ci est primordiale. Il existe aujourd'hui deux communications à satisfaire selon les destinataires. La première est interne et concerne la mise en place d'action propres à la CCL, la deuxième est externe et concerne les élus des communes et d'autres acteurs du territoire. Selon les types de demandes celles-ci sont soumises à validation au niveau de la direction. L'efficacité de la diffusion du PCAET va dépendre la capacité à diffuser rapidement l'information au travers de la construction de canaux de communication avec différents procédés de validation.			
Déclinaison de l'action			
1 ⇒ Mettre en place une Plateforme informatique mutualisée et des supports de travail. -Développer les moyens de communication en interne afin de mettre le PCAET et ses ressources accessibles aux chargés de mission d'autres dispositifs. -Créer une page tableau de bord sur le suivi des objectifs concernant les objectifs REPOS (Région à Energie Positive). -Créer des supports papiers à destination des élus. 2 ⇒ Planification des actions pour le service communication. -Déterminer le périmètre de communication autorisé pour le chargé de mission et le rôle de chacun. -Ecrire et valider les processus de communication avec les services généraux. -Communiquer, en interne(salariés) en externe (élus, autres acteurs) afin d'inscrire la transition écologique sur le territoire.			
Acteurs identifiés			
Référents	Chargé de mission PCAET.		
Partenaires	Médias internet, médias papiers, presse locale.		
Calendrier	2022-2028		
Budget	5000€		
Moyens humains	Service communication de l'intercommunalité et de la ville de Limoux. Service informatique de l'intercommunalité.		
Dispositifs			

Financiers	
Lien autre action	Fiches action du PCAET ayant un volet communication.
Indicateurs de suivi	
-Nombre de campagnes de communication en interne. -Nombre de campagnes de communication en externe.	
Impact environnemental de l'action	
A surveiller	
Indicateurs à suivre	
Éviter Réduire Compenser	

8 Méthodologie de collecte des données des fiches actions. (Vision simplifiée des actions)

Chaque action peut être consultée sur le document suivant, il servira de support aux mairies engagées dans le PCAET pour les 6 années à venir.

Un document de suivi sera proposé aux mairies sur la base du document suivant. Une enquête annuelle du chargé de mission permettra de récolter les données de chaque commune. Pour la facilité de lecture, certaines actions du tableau suivant sont grisées quand elles ne sont pas pilotées par les communes. Certaines actions seront pilotées par l'intercommunalité afin de ne pas solliciter les communes sur des problématiques pouvant être traitées à l'échelon intercommunal. Le but étant de proposer seulement des actions concrètes et abordables pour les communes.

Compléter les Informations demandées en lisant la donnée demandée pour l'année en cours ⇒ des rapports d'étape pourront être produits.

Action n° 1 : Rénovation du parc privé et public.		2023	2024	2025	2026	2027	2028
	☐ 1⇒ Rénover le parc public de bâtiments de votre commune.						
	Indiquer : les surfaces rénovées(m²)						

9 Tableau simplifié de suivi des actions

Action n° 1 : Rénovation du parc privé et public.		2023	2024	2025	2026	2027	2028
	☐ 1⇒ Rénover le parc public de bâtiments de votre commune.						
	Indiquer : les surfaces rénovées(m²)						
	☐ 2⇒ Diminuer les consommations énergétiques des logements privés.						
	Indiquer : Nombre de bâtiments privés rénovés. (Données fournies par OCTEHA/SYADEN)						
	☐ 3⇒ Renseigner les consommations énergétiques sur la plateforme OPERAT pour les bâtiments de plus de 1000m² concernés par le décret tertiaire. (Obligatoire dès septembre 2022)						
	Indiquer : Nombre de bâtiments engagés dans la démarche OPERAT						

Action n°2 : Construction d'écoquartiers et bâtiments Écologiques.



2023	2024	2025	2026	2027	2028



1 ⇒ Investir dans un écoquartier ou autre type de construction publique avec l'utilisation de matériaux écoresponsables et locaux.

Indiquer : Nombre d' écoquartiers



2 ⇒ Inciter les futurs propriétaires de résidence individuelle à travailler avec des partenaires locaux acteurs de la transition écologique.

Indiquer : % de surface de votre commune sur le nouveau PLUi en destiné à l'écoconstruction.

Action n° 3 : Soutenir les filières matériaux locaux Écoresponsables pour le secteur du bâtiment.



2023	2024	2025	2026	2027	2028



Rejoindre le groupement de travail sur les matériaux de construction renouvelables du territoire (bois, argile, laine, autres) afin de promouvoir les matériaux écologiques du territoire dans le domaine de la construction.

Indiquer : -Nombre de représentants de votre commune formés sur la question des biomatériaux.
-Nombre d'actions en faveur des éco matériaux.

Action n°4 : Diagnostiquer les attentes de mobilité sur le territoire pour la mise en place d'actions et d'expérimentations solidaires.



2023	2024	2025	2026	2027	2028



1 ⇒ Participer au financement du diagnostic des usages et des besoins de service en coordination avec les offres de transports.

Indiquer : -Nombre de campagnes de communication réalisées.
-Evolution de l'usage des différents moyens de transports collectifs de la CCL. (Bus, covoiturage, train, TAD, voiture en autopartage...)

2 ⇒ Soutenir et porter des expérimentations de mobilité sur le territoire pour disposer de retours d'expériences.

Indiquer : Communes non concernées par l'action							
	2 3 ⇒ Promouvoir le service de Transport à la Demande existant et la navette pour les personnes en situation de précarité mobilité. Indiquer :-Nombre d'utilisateurs du TAD.						
Action n°5 : Développer les infrastructures adaptées au Déploiement des mobilités douces. 		2023	2024	2025	2026	2027	2028
    	2 2 ⇒ Construire des aménagements diversifiés pour répondre aux attentes citoyennes en mobilité douces. Pistes cyclables Parking vélo Bornes de recharge Point covoiturage Signalisation Voitures (en complément de la mobilité douce) Vélos électriques en autopartage Indiquer : -Nombre d'infrastructures construites sur votre commune (Kilomètres de pistes cyclables, nombre de points de covoiturage, nombre de stationnements pour vélo, autre). -Evolution du nombre de véhicule partagés achetés dont le critère d'achat est l'impact carbone. (vélos, voitures, autre)						

Action n° 6 : Réflexion sur une mobilité propre pour la CC Limouxin.



1 ⇒ Assurer le suivi de la flotte des véhicules intercommunaux.

Indiquer : -Diminution de la consommation en carburants fossiles (L).
-Evolution des km effectués par la flotte de Bennes à Ordures Ménagères.

2 ⇒ Changer progressivement la flotte des véhicules intercommunaux.

Indiquer : -Nombre de véhicule propres ou à carburant alternatifs achetés.

2023	2024	2025	2026	2027	2028

Action n°7: Optimiser l'utilisation de la voie ferrée pour le transport de personnes et de marchandises.



1 ⇒ Mise place d'expérimentations de transport en relation avec le développement prochain de l'axe Carcassonne, Limoux, Quillan.

Indiquer : - Nombre d'usagers de la ligne ferroviaire.

2 ⇒ Développer le transport ferroviaire pour soutenir les activités économiques des entreprises.

Indiquer : - Poids de marchandises transportées sur rails. (Tonnes)
- Nombre de colis utilisant le ferroviaire.

2023	2024	2025	2026	2027	2028

Action n° 8 : Favoriser la montée en compétences des élus sur les ENR afin de planifier un développement répondant aux enjeux énergétiques et écologiques.

2023	2024	2025	2026	2027	2028



☐ 1 ⇒ Construire des outils d'aide à la décision dans le cadre du PLUi facilitant déploiement des énergies en rapport à l'objectif ENR 2030.

Indiquer : -Base de donnée Limouxine des projets ENR notés à partir de notre grille d'évaluation.



☐ 2 ⇒ Informer les élus sur la stratégie ENR du Limouxin en relation avec les communes afin de les développer massivement sur leur territoire dans l'objectif REPOS.

Indiquer : -Nombre de maires formés à la stratégie ENR.
-Nombre de mairies impliquées dans les projets ENR.
-Nombre de diagnostics cofinancés par la CCL.

Action n°9: Développer des ENR électriques sur le territoire.



2023	2024	2025	2026	2027	2028



☐ 1 ⇒ Développer le photovoltaïque sur le territoire.

Indiquer :
-Puissances installées en Wc pour chaque catégorie d'installation (suivi objectif élus).



☐ 2 ⇒ Expérimenter la mise en place de projets agrivoltaïques au service de la protection des cultures agricoles.

Indiquer : -Nombre de projets en synergie avec l'agriculture. (agrivoltaïsme)

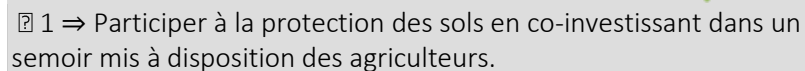
	3 ⇒ Développer l'éolien en tenant compte de l'acceptabilité locale de ce type de projet. Indiquer : -Puissances installées en Wc pour chaque catégorie d'installation(suivi objectif élus).						
--	--	--	--	--	--	--	--

Action n°10 : Développer la filière Biogaz sur le territoire.

	2023	2024	2025	2026	2027	2028
 1 ⇒ Accompagner des acteurs du territoire à l'aboutissement d'un projet axé sur le BIOGAZ. Indiquer : -Nombre de projets méthanisation suivis par la CCL. -Volumes de BIOGAZ produits localement par la CAVALE. (Pour étudier l'évolution du potentiel pour la consommation locale).						

Action n°11 : Gérer les ressources en bois et investir dans le bois énergie.

	2023	2024	2025	2026	2027	2028
  1 ⇒ Construire des chaufferies bois et réseaux de chaleur. Indiquer : - Quantité d'énergie produite par les chauffages à bois sur le territoire (en GWh). - Nombre de projets de chaufferies à bois réalisés. 2 ⇒ Améliorer la production de bois énergie et bois d'œuvre. Indiquer : -Indicateur de durabilité des ressources locales à déterminer (étude du gisement supplémentaire annuel Limouxin en rapport avec les volumes exploités annuellement). - Quantité d'énergie produite par les chauffages à bois sur le territoire (en GWh). - Volume de bois transformé par les scieries locales (t ou m³).						



Indiquer : -Surfaces de vignes couvertes par an. (Ha/an)
-Nombre de participants aux formations sols.

2 ⇒ Valoriser les eaux usées pour proposer une irrigation en substitution au pompage de l'eau naturelle.

Indiquer : Volume d'eau traité valorisé (m3)

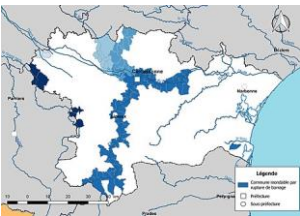
3 ⇒ Soutenir les agriculteurs dans leur changement de pratiques.

Indiquer : -Nombre d'agriculteurs du territoire Limouxin engagés dans une démarche innovante.

4 ⇒ Contrôler l'artificialisation des sols autour des communes pour conserver le potentiel agricole du territoire.

Indiquer : -Evolution des surfaces du territoire agricoles attenantes des communes protégées de l'artificialisation par le biais du PLUI.

2023	2024	2025	2026	2027	2028
------	------	------	------	------	------

		2023	2024	2025	2026	2027	2028
Action n° 13 : Relocaliser l'alimentation sur le territoire afin de multiplier les circuits court.  ☑ Pérenniser des filières alimentaires courtes sur le territoire en soutenant le Plan Alimentaire Territorial (PAT): Indiquer : -Nombre d'actions de communication réalisées en relation avec le PAT. -Nombre d'élus ayant mis à disposition du foncier et surface mise à disposition(Ha). - Nombre de communes impliqués l'alimentation locale(cantines).							
Action n°14 : Restaurer le cycle de l'eau.  ☑ 1 ⇒ Gérer les eaux pluviales sur le territoire.  Indiquer : -Nombre de bassins et champs d'expansion construits. -Surfaces naturelles protégées pour lutter contre le ruissellement (Ha). ☑ 2 ⇒ Accompagner les communes dans la gestion des zones inondables qui se situent hors PPRI.  Indiquer : -Surfaces potentiellement inondables ou dans une zone de fort ruissellement protégées de l'artificialisation par le PLUi limouxin (Ha). ☑ 3 ⇒ Dé-imperméabiliser des zones urbanisées (parkings, cour d'écoles...) utilisant des revêtements perméables à l'eau.  Indiquer : -Surface engagée dans un processus de dés-imperméabilisation. (m²)							

Action n° 15 : Réduire la production de déchets sur le territoire.



❑ 1 ⇒ Diminuer les volumes de collecte de déchets organiques par une valorisation locale.

Indiquer : -Nombre de points de compostage créés.

-Nombre de composteurs individuels distribués.

-Poids des déchets verts exportés hors du limouxin.

-Part de déchets fermentescibles dans les ordures ménagères du Limouxin.



❑ 2 ⇒ Créer de l'activité économique avec des ressources locales non valorisées dans une logique d'économie circulaire : (Recyclerie...)

Indiquer : -Nombre d'actions accompagnées en faveur de la valorisation des ressources locales.

-Volumes de déchets traités sur les recycleries limouxines. (tonnes/an)

-Nombre de bâtiments publics déconstruits.

2023 2024 2025 2026 2027 2028

Action n°16 : Mettre en place une politique d'éco responsabilité interne à la CCL.



❑ 1 ⇒ Mise en place d'un groupe de covoiturage sur Mobil'Aude.

Indiquer :

-Nombre de personnes ayant utilisé le covoiturage via Mobil'Aude.

2023 2024 2025 2026 2027 2028



❑ 2 ⇒ Sensibiliser les agents de la collectivité à l'éco responsabilité.

Indiquer : -Nombre de personnes sensibilisées aux budgets climat.

-Nombre de personnes en télétravail 1j/s.

-Consommation électrique des bâtiments (MW/H).

-Nombre idées du cercle de qualité mise en œuvre.

Action n° 17 : Sensibiliser la jeunesse à l'environnement.



2023

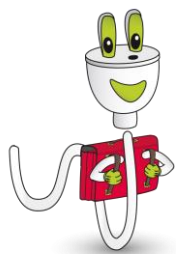
2024

2025

2026

2027

2028



❑ 1 ⇒ Mener des actions de sensibilisation pour les 2-12ans portées par des associations ou des organismes publics.

Indiquer : Nombre d'étudiants du primaire, sensibilisés aux enjeux de la transition énergétique.



❑ 2 ⇒ Impliquer des collégiens et lycéens dans des projets liés à la transition écologique.

Indiquer : % d'économies d'énergies réalisées dans les établissements secondaires.

Action n°18 : Faire des communes un modèle d'adaptation au changement climatique.



2023

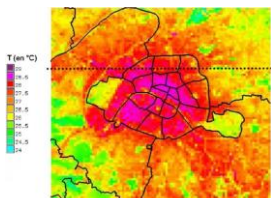
2024

2025

2026

2027

2028



❑ 1⇒ Favoriser les replantations d'arbres et les secteurs végétalisés pour limiter le phénomène d'îlot de chaleur.

Indiquer : -Nombre de communes ayant engagé une démarche de verdissement.



❑ 2 ⇒ Mettre en place une Gestion raisonnée de l'énergie.

Indiquer :

-Diminution des consommations d'énergie dans les communes impliquées.

-Nombre d'éclairages changés.



❑ 3 ⇒ Mettre en place une gestion raisonnée de l'eau.

Indiquer : -Diminution des consommations d'eau dans les communes impliquées.



□ 4 ⇒ Réduire la pollution des produits phytosanitaires dans les cours d'eau et nappes.

Indiquer : -Nombre d'aires de lavage de pulvérisateurs agricoles aux normes construites.

Action n° 19 : Encourager et accompagner les entreprises du territoire à entamer des démarches de transition écologiques et énergétiques.



□ 1 ⇒ Mettre en œuvre avec les entreprises majeures du territoire des actions en faveur du développement durable.

Indiquer :

- Nombre d'entreprises ayant une démarche de transition.
- Nombre et puissance des projets ENR entrepris.
- évolution de la consommation énergétique des entreprises en transition.

Action n° 20: Piloter, animer et évaluer le PCAET.



□ 1 ⇒ Réunir un groupe de pilotage du PCAET formé des représentants politiques, associatifs et institutionnels.

Indiquer : -Nombre de groupes de travail.
-Nombre d'actions réalisées.



☐ 2 ⇒ Valider les fonctions du chargé de mission.

Indiquer :

- Enquête de satisfaction des élus.
- Contribution des actions sur la production d'ENR et la diminution des GES.

Action n°21 : Mettre en place une communication dense efficace et diversifiée à l'aide des moyens de communication existants du Limouxin .



☐ 1 ⇒ Mettre en place une Plateforme informatique mutualisée et des supports de travail.



☐ 2 ⇒ Planification des actions pour le service communication.

Indiquer :

- Nombre de campagnes de communication en interne.
- Nombre de campagnes de communication en externe.

Annexe : Glossaire

ADEME	Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
CH ₄	Méthane
CLS	Contrat local de santé
CO ₂	Dioxyde de carbone
CRTE	Contrat de relance et de transition écologique
EnR <i>ou</i> ENR	Energie Renouvelable
GES	Gaz à Effet de Serre
GNV	Gaz Naturel Véhicule
GWh	Giga Watt Heure
H ₂	Dihydrogène (ou hydrogène, par abus de langage)
INSEE	Institut National de la Statistique et des Études Économiques
LTECV	Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte
MWh	Méga Watt heure
N ₂ O	Oxyde nitreux ou protoxyde d'azote
NH ₃	Ammoniac
NO _x	Oxydes d'azote
OPAH	Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
PADD	Projet d'Aménagement et de Développement Durable
PETR	Pôle D'Équilibre Territorial Et Rural
PIG	Programme d'Intérêt général
PCAET	Plan Climat-Air-Energie Territorial
PPEA	Plan Paysager Eolien Audois
PM _{2,5}	Particules fines (au diamètre inférieur à 2,5 µm)
PM ₁₀	Particules fines (au diamètre inférieur à 10 µm)
PREPA	Plan national de Réduction des Émissions de Polluants Atmosphériques
REPOS	Région à Energie POSitive
SO ₂	Dioxyde de soufre
SNBC	Stratégie Nationale Bas Carbone
SRADDET	Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires
TECV	Transition Énergétique pour la Croissance Verte (Loi)